

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

## SAUCATS

Drone Volt Expert  
redécoupe

## LA TESTE-DE-BUCH

Wealthcome vise  
la rentabilité pour 2025



$$S = \pi R^2$$

THIERRY  
**FAHMY**  
entrepreneur  
et investisseur  
bordelais

Les Bordeaux  
**maths,**  
clé de la  
réussite ?

$$= 4a$$
$$\frac{\pi r^2 h}{3}$$

# 8



# 16



**ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS** Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET** • Rédactrice en chef : Astrid **GOUZIK** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Noëlie **SANZ**, Raphaëlle **MOURET** & Cyrielle **MICHAUD** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD** & Sandrine **CARCENAC** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • [publicite@echos-judiciaires.com](mailto:publicite@echos-judiciaires.com) • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES Carrer del Pla de l'Estany**, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **IGS (SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS)** • Commission paritaire n° 0228 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an papier + web : 79 € au 05 57 14 07 55



## Dans l'actu

Gironde

4 En bref Gironde

**8 À la une**  
Les maths,  
clé de la réussite

**16 Saucats**  
Drone Volt Expert redécolle

**18 La Relève**  
Wealthcome :  
« On vise la rentabilité pour 2025 »

En région

20 En bref Nouvelle-Aquitaine

**22 Landes**  
A6Landes Informatique,  
prévoir et éviter les cyber tempêtes

**24 Dordogne**  
Brasserie : la Dordogne en bouteille

## Le cercles des experts

**26 Chronique**  
Reporting de durabilité :  
le big bang de l'année 2024

## Tendances Business

**32 Économie**  
Quelles autoroutes après  
la fin des concessions ?

**34 Entreprises**  
Les carrières et le béton  
rattrapés par la crise

**36 Entreprises**  
Artisanat d'art : l'intérêt du numérique

**38 Écologie**  
Réduction des déchets :  
des marges de progression !

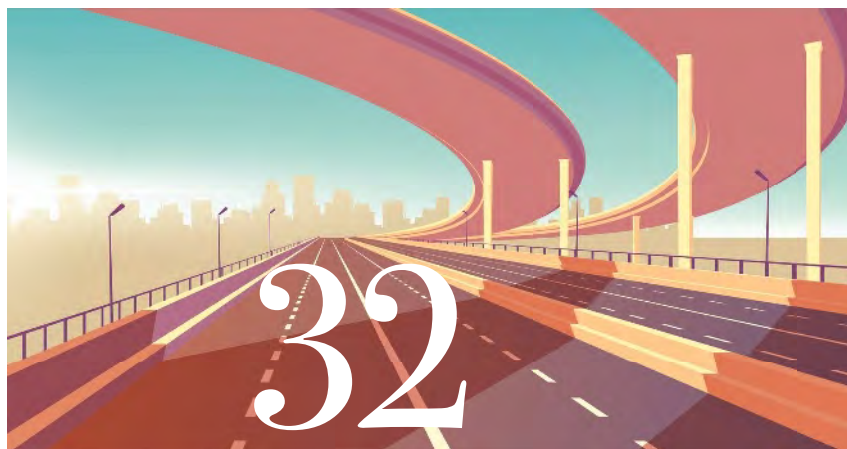
## Vini & Culture

40 En bref Sortir en Gironde

**42 Tendances Vins**  
Une année en crémant

**46 Cinéma**  
Priscilla

50 Annonces légales



Le site InnoGaronne se situe sur le terminal portuaire de Bassens.



© Bordeaux Port

## Bassens **INAUGURATION D'INNOGARONNE, HUB D'INNOVATION ET DE TRANSITION ÉCONOMIQUE**

Impulsé par Bordeaux Métropole, le site InnoGaronne vise à « métamorphoser un site historique en pôle dynamique d'innovation et de transition économique, en mettant l'accent sur la décarbonation industrielle et les activités liées à l'économie circulaire », précise Bordeaux Métropole dans un communiqué. Installé sur 7 400 m<sup>2</sup> à Bassens, le site a hébergé la société Schloesing Frères et Cie puis l'entreprise Georges Lafon. Acquis par Bordeaux Métropole en août 2022, il abritera dès 2024 la première technopole de la rive droite, dont l'activité se concentrera sur la décarbonation des activités industrielles et portuaires, opérée par Bordeaux Technowest, tout en mettant à la disposition des entreprises de l'économie circulaire, de l'écoconstruction, de l'artisanat et ou encore du réemploi, un espace dédié. Le site héberge déjà la coopérative d'activités et d'emplois artisanale de l'écoconstruction, Coop & Bat ; ou encore l'entreprise de construction de panneaux modulaires en bois, Koji. InnoGaronne espère également accueillir à terme des start-ups de la chimie verte.



© Clinique Sainte-Anne

**ARNAUD  
TROISSANT**  
nouveau directeur  
de la clinique Sainte-Anne  
à Langon

## Langon **UNE NOUVELLE DIRECTION À LA CLINIQUE SAINTE-ANNE**

La clinique Sainte-Anne à Langon accueille son nouveau directeur, Arnaud Troissant, ainsi qu'un nouveau pôle gynécologie. Deux nouveaux praticiens chirurgiens gynécologues intègrent la clinique pour former un pôle avec spécialisation endométriose. Cette spécialité davantage structurée vient compléter le triptyque urologie, digestif, gynécologie. Diplômé d'un master « Direction des Établissements de Santé » et après avoir passé 10 ans dans des groupes de santé, Arnaud Troissant prend la direction de cet établissement girondin référent en traitement du cancer et en chirurgie. Il compte notamment 110 personnels de santé et administratifs et plus de 50 praticiens.



# UNE RAFALE DE PROJETS POUR LA NOUVELLE ANNÉE !

“ Cette nouvelle année s’annonce pleine de défis pour nos secteurs d’activités.  
Toutes les équipes Tourny Meyer sont sur le terrain pour trouver  
des solutions inédites à vos besoins en immobilier d’entreprise et commercial. ”

**BONNE ET STIMULANTE ANNÉE 2024 !**



**LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES •**

RENNES | BREST | LORIENT/VANNES | NANTES  
BORDEAUX | BAYONNE | TOULOUSE | MONTPELLIER



Tourny Meyer, 318 rue de Fougères, Immeuble le Noven, 35700 RENNES - Transaction sur immeubles et fonds de commerce (loi Hoguet) - conseil en stratégie immobilière de locaux professionnels - CPI N° 3502 2018 000 028 970 délivrées par la CCI d'Ille et Vilaine - Garantie financière : GALIAN 89 rue de la Boétie, 75008 PARIS pour un montant de 120 000 € - La société Tourny Meyer ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

# LANE UNE



THIERRY  
**FAHMY**  
entrepreneur  
et investisseur  
bordelais



« **L**es mathématiques ont été un super compagnon de voyage pendant toute ma carrière », confie Thierry Fahmy. L'entrepreneur et investisseur girondin « a toujours adoré les maths depuis enfant ». C'est donc tout naturellement qu'il se tourne pour ses études, après une prépa bio, vers un master de statistiques conjoint entre l'école Polytechnique, l'ENS Paris-Saclay et AgroParisTech. « Les statistiques sont un domaine des maths qui peut être très abstrait, mais qui est aussi très concret, c'est-ce qui m'a intéressé. J'ai une vision très sensible et concrète des maths, assez visuelle. J'ai d'ailleurs commencé très tôt, en parallèle de mes études, à programmer des logiciels de visualisation graphique », explique-t-il. Un stage dans un laboratoire de santé publique de l'université de Berkeley, en Californie, où il a pu voir « des applications statistiques dans un environnement très favorable », confirme son orientation. Il se lance dans une thèse de statistiques dans un laboratoire de l'ENGREF (École nationale du génie rural, des eaux et forêts) spécialisé dans les applications des mathématiques à l'environnement. « Je développais en parallèle un logiciel de statistiques, XLSTAT, que j'ai commencé à vendre pendant ma thèse. Cela m'a permis de conserver cette partie sensible, de jouer avec les méthodes et de mieux les comprendre », continue-t-il.

## TOP 5 MONDIAL

Après une expérience dans le cabinet américain Booz Allen & Hamilton, qu'il aide à modéliser l'économie du lancement des satellites Galileo, puis 2 ans chez IBM dans les logiciels de data-mining, Thierry Fahmy décide de se recentrer sur l'entrepreneuriat. Il monte un petit fonds d'investissement, une société de services internet sur la fidélisation qu'il revend rapidement et une société de développement de logiciels d'analyse de trafic web.

“ Le logiciel d'Addinsoft rend accessibles les méthodes statistiques au maximum de personnes ”

Avec cette dernière, l'entrepreneur connaît « la bulle internet : l'hypercroissance, avec une levée de fonds et une cinquantaine de salariés, puis le crash. Nous avons tous énormément appris et très vite », se souvient-il. Il retourne finalement vers son logiciel XLSTAT et crée en 2002 la société Addinsoft, en absorbant son principal concurrent français. Avec Addinsoft, l'idée était « dès le départ de rendre accessibles les méthodes statistiques au maximum de personnes via Excel comme inter-

$$a^2 - b^2 = (a - b)(a + b)$$

$$b^3 = (b - b)(b^2 + b + b^2)$$



Institut de  
mathématiques  
de Bordeaux

# L'excellence à la française

**DÉCRYPTAGE** - La France parvient à maintenir son niveau d'excellence en mathématiques malgré la baisse continue du niveau des élèves français et une désaffection pour la filière. Vincent Koziarz, le directeur de l'Institut de mathématiques de Bordeaux, qui se positionne juste après les 50 meilleures universités mondiales au classement de Shanghai, fournit quelques explications.

Par Jennifer WUNSCH

**L**e constat du dernier classement PISA, Programme international pour le suivi des acquis des élèves de 15 ans mené par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique), est sans appel. Le niveau des élèves français en mathématiques n'a jamais été aussi bas depuis 2000. Il a même baissé de 21 points depuis 2018. Si le niveau des jeunes Français en mathématiques ne cesse de baisser, le niveau supérieur, lui, conserve son excellence. La France compte d'ailleurs plusieurs médaillés Fields dans tous les domaines des maths. « Historiquement, il y a une tradition des mathéma-

tiques françaises qui vient de loin, qui a redémarré au siècle des Lumières et se perpétue encore aujourd'hui », rappelle Vincent Koziarz, directeur de l'Institut de mathématiques de Bordeaux (IMB), qui représente 99 % de la recherche en mathématiques sur le territoire. L'université de Bordeaux se situe ainsi entre la 51<sup>e</sup> et la 75<sup>e</sup> place du classement de Shanghai en maths, soit juste après les 50 meilleures universités mondiales. Et cela sur tout le spectre des mathématiques, du plus fondamental au plus appliqué. « Le système français - très élitiste - de classes préparatoires aux grandes écoles, en particulier les Écoles normales supérieures (ENS), parvient toujours à repérer les meilleurs élèves dès le lycée puis à les extraire pour les rediriger vers de très bons établissements où ils bénéficient d'un contexte très favorable », analyse-t-il.

## TRÈS HAUTES MÉDAILLES

Si l'IMB ne compte pas de médaillé Fields, critère important du classement de Shanghai, l'institut héberge des chercheurs ayant reçu de très hautes médailles du CNRS. Et se distingue par sa bibliométrie. « Nous avons beaucoup de publications dans des revues de prestige, grâce notamment à de nombreuses collaborations de recherche. Nous travaillons avec d'autres disciplines comme la santé, l'énergie atomique, le spatial ou encore l'intelligence artificielle et la cryptologie. Il y a un terreau fertile sur le territoire, avec le centre Inria de l'université de Bordeaux, qui



compte 7 équipes de recherche associées avec l'IMB », note Vincent Koziarz, qui rappelle que « dès qu'il y a de la technologie, il y a besoin de mathématiques ». L'IMB compte ainsi 7 équipes, dont 3 en recherche fondamentale (géométrie, théorie des nombres et analyse) et 4 en recherche appliquée (images, optimisation et probabilité ; équations aux dérivées partielles et physique mathématique ; optimisations mathématiques, modèles aléatoires et statistiques ; calcul scientifique et modélisation). Au total, 164 chercheurs et enseignants-chercheurs permanents, 124 doctorants et postdoctorants et 23 personnels d'appui à la recherche (ingénieurs et administratifs) sont rattachés à l'IMB. « Nous sommes à notre place dans le classement de Shanghai compte tenu de notre taille », tranche ainsi le directeur de l'IMB.

### « LES MATHS NE SONT PAS TOUT »

Reste que le nombre d'étudiants inscrits en filière mathématiques ne cesse de décliner, en particulier en maths fondamentales. « Entre 2018 et 2021, nous avons

“ Dès qu'il y a de la technologie, il y a besoin de mathématiques ”





# Drone Volt Expert redécolle

**SAUCATS** - Les voyants sont au vert pour l'entreprise Drone Volt Expert, anciennement Air Marine. Rachetée par le groupe Drone Volt durant l'été 2023, la plupart de ses contrats ont été renouvelés et d'autres remportés pour réaliser de la prestation de services par drones. L'entreprise cible un nouveau marché : celui de l'aéromaritime.

Hélène LERIVRAIN

**L**e clap de fin avait été donné au printemps 2022 pour la PME Air Marine, aujourd'hui devenue Drone Volt Expert. L'entreprise, basée à Saucats, affiche de belles perspectives mais le chemin aura été chaotique. « Air Marine a été liquidée puis reprise par Aeraccess mais les investissements attendus n'ont pas eu lieu », témoigne Frédéric Glorieux qui a rejoint l'entreprise en septembre 2022.

Ce premier rachat a donc été rapidement suivi d'une nouvelle liquidation. C'est finalement le groupe coté en Bourse Drone Volt (13 M€ de CA en 2022), constructeur aéronautique spécialisé dans les drones

civils professionnels, qui a racheté les actifs en juillet 2023 et écrit une nouvelle page de l'histoire de l'entreprise. « L'activité avion a précipité la chute d'Air Marine qui était à l'époque mono contrat », analyse Frédéric Glorieux qui occupe désormais le poste de manager opérationnel de Drone Volt Expert.

## ANALYSER ET EXPLOITER LES DONNÉES

Exit donc l'activité avion. L'entreprise est dédiée à de la prestation de services par drones dans les domaines de la surveillance, de l'inspection, de l'acquisition et du traitement de données. « Nous sommes présents sur toute la chaîne de valeur avec notamment une expertise en géomatique qui permet de représenter, analyser et exploiter les données collectées en vol et de fournir des rapports détaillés de ses missions. » Un pilier dont ne disposait pas le groupe Drone Volt qui complète ainsi son expertise dans le domaine des drones civils professionnels.

Du point de vue de Drone Volt Expert, l'apport du groupe est de plusieurs ordres. « Le groupe est un producteur et un distributeur de drones. La flotte a donc été rééquipée et nous pouvons bénéficier de la force de frappe d'un groupe qui a la capacité d'investir », reconnaît Frédéric Glorieux. Bilan, six mois après cette reprise, l'entreprise compte une vingtaine de clients. « Toute l'équipe a été reprise ce qui a permis d'être très vite opérationnel. Les contrats historiques ont été sécurisés. Seul un n'a pas été renouvelé. Mais nous avons rapidement gagné des contrats-cadres dans l'industrie. Nous avons un plan de charge qui correspond à la masse salariale à savoir 16 personnes et nous allons recruter », annonce Frédéric Glorieux.



## DIVERSIFICATION

L'activité a, dans le même temps, été diversifiée. « Nous faisons moins d'activité saisonnière pour nous concentrer sur des activités plus stables tout au long de l'année. » Drone Volt Expert cible en particulier l'industrie. En 2024, l'entreprise ambitionne également d'accélérer son développement dans le domaine aéromaritime via des missions offshore et entend se positionner sur le segment sécurité/défense. Le profil de Frédéric Glorieux colle à l'ambition. « En tant qu'ancien officier de marine, j'ai participé à la montée en puissance du drone pour la Marine nationale », confie-t-il.

Drone Volt Expert prévoit enfin d'ouvrir un centre de formation à Bordeaux sur le modèle de la Drone Volt Academy développée par le groupe. « Très axé sur l'aspect métier, il devrait voir le jour à la fin du premier trimestre 2024 », prévient Frédéric Glorieux. ■

# Wealthcome « On vise la rentabilité pour 2025 »

## LA TESTE-DE-BUCH -

À tout juste 21 ans, Cyprien Delmeule a créé Wealthcome pour rendre accessible la gestion du patrimoine à tous. Un an après la création de sa start-up, il affiche déjà des ambitions à l'international.

Par Marie-Amélie  
HUSSON

### Echos Judiciaires Girondins : Que propose votre entreprise ?

**Cyprien Delmeule** : L'application Wealthcome <https://www.wealthcome.fr/> a deux casquettes. La première est le BtoC. On propose au grand public, à travers une application, de suivre, analyser et optimiser son patrimoine. Le but est de centraliser et d'agréger la donnée patrimoniale. On propose de s'éduquer de manière ludique pour maîtriser son argent. Il y a une offre découverte pour tester l'interface, puis des formules supé-

rieures découpées en termes de prix et de fonctionnalités. À la suite du lancement de notre application, en janvier 2023, des banquiers privés, des gestionnaires en conseil de patrimoine nous ont contactés. On a donc développé une interface plus professionnelle. On vient de la commercialiser il y a deux mois. Je suis associé avec le directeur technique de l'entreprise, Éric Foin, qui a 57 ans. Cela fait un an et demi que nous sommes à temps plein sur ce projet.

### EJG : Racontez-nous votre histoire entrepreneuriale ?

**C. D.** : J'ai fait un DUT GEA à Bayonne après mon bac. Au même moment, j'ai monté une première start-up, dans la négociation de montres de luxe. Ensuite, j'ai voulu pivoter sur du *family office* avec un portefeuille de clients spécifiques et notamment des sportifs de haut niveau. J'ai continué en montant deux autres structures, une dans le digital et l'autre dans l'immobilier. Au fil de ces expériences, j'ai soulevé plusieurs problématiques

dans la gestion de patrimoine. J'ai attaqué une année en école de commerce, à Kedge. Cela ne m'a pas vraiment correspondu donc j'ai eu du temps libre. C'est à ce moment-là qu'a débuté l'aventure Wealthcome. J'ai ainsi commencé par analyser le marché, cherché à comprendre les tendances et les besoins. On a d'abord été accompagné par l'incubateur Agence de développement économique BA2E, à la Teste-de-Buch. Puis, grâce à un partenariat, on a pu collaborer

## FICHE D'IDENTITÉ :

**Nom du fondateur :**

Cyprien Delmeule

**Age :** 21 ans**Nom de l'entreprise :**

Wealthcome

**Date de création :**

janvier 2023

**Objectif :** rendre accessible la gestion du patrimoine à tous

## VOTRE PLUS GRAND OBSTACLE OU VOTRE PLUS BELLE RÉUSSITE ?

**C. D. :** La plus grande difficulté à laquelle j'ai dû faire face, c'est de recruter et donc devoir déléguer. Vous commencez à laisser d'autres personnes faire ce que vous faisiez. L'obstacle, c'est de ne pas arriver à comprendre qu'ils vont produire différemment. C'est une source de frustration, c'est difficile de montrer que vous faites confiance mais que vous les surveillez quand même. Dans la lignée, je dirais que ma réussite, c'est d'avoir réussi à construire une équipe complémentaire qui soit capable de casser les codes de manière pertinente et qui avance bien.

avec Bordeaux Technowest. On a fait une première levée de fonds de 120 000 euros. Nous avons récemment levé 1 million d'euros auprès de business angels et Techno'start, le fonds d'amorçage de Bordeaux Technowest.

### EJG : À quelle étape de son développement votre entreprise est-elle ?

**C. D. :** Plusieurs points de croisances arrivent. Déjà, on vient d'intégrer deux directeurs généraux. L'un sera chargé de toute la partie commerciale et l'autre sera chargé du back-office. On vient de terminer une session de recrutement. On est désormais une vingtaine de collaborateurs. On veut structurer l'entreprise pour qu'elle soit capable de grossir. Surtout, on prépare notre expansion à l'international, dont les États-Unis, on vise une installation là-bas pour début 2024. On a déjà des clients au Moyen-Orient.

### EJG : Comment envisagez-vous les trois prochaines années pour votre start-up ?

**C. D. :** Nous ambitionnons d'avoir dépassé les deux millions d'euros de revenu récurrent annuel en 2026. Pour l'instant, nous ne sommes pas du tout rentables mais c'est le modèle voulu. Nous voulons grossir, investir beaucoup et atteindre un seuil de rentabilité entre 2025 et 2026. Je souhaite aussi que nous devenions vraiment présents à l'international. Tous les pays limitrophes de la France sont intéressants : le Luxembourg, la Suisse, la Belgique. Il y a beaucoup de synergies financières. On prévoit aussi une nouvelle levée de fonds en 2024 et une fois que nous aurons atteint ces chiffres clé, l'idée est de doubler les effectifs. J'aimerais aussi qu'on s'institutionnalise avec des structures un peu plus formelles et historiques : des groupes bancaires, financiers et européens. ■



**CYPRIEN DELMEULE**  
fondateur de Wealthcome

# Nouvelle-Aquitaine En bref

## Landes **HAGETMAU, VILLE DE LA REPRISE**

Hagetmau fait partie des 12 communes ou communautés de communes néo-aquitaines (une par département) lauréates des prix Villes et villages de la reprise, décernés par la chambre de métiers et de l'artisanat Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre du Mois de la transmission-reprise, porté par la région. L'objectif de la distinction : valoriser les collectivités locales qui œuvrent à la dynamisation de leur tissu économique en favorisant la transmission et la reprise d'entreprises artisanales implantées sur leur territoire. Cette opération permet également de communiquer sur les aides financières et les dispositifs d'accompagnement dont peuvent bénéficier cédants et repreneurs, tout en constituant une opportunité pour les artisans de se rencontrer et d'échanger avec des experts.



## Landes **L'ALPI EXPERTCYBER**

L'Agence landaise pour l'informatique (Alpi) est désormais labellisée ExpertCyber pour son niveau d'expertise en cybersécurité, après un audit de l'Afnor. Développé par Cybermalveillance.gouv.fr, en partenariat avec les principaux syndicats professionnels du secteur et la Fédération française de l'assurance, ce label garantit un niveau d'expertise et de compétence en sécurité numérique ; un conseil de qualité pour prévenir la survenue d'autres actes de cybermalveillance et sécuriser les installations informatiques des collectivités.





© Edelweiss Air

## Biarritz DAVANTAGE DE VOLS POUR ZURICH

Lancée au printemps 2023 par la compagnie aérienne suisse Edelweiss Air, la ligne Biarritz-Zurich devrait être renforcée pour la prochaine saison d'été. Du 30 juin au 8 septembre 2023, l'aéroport de Biarritz-Pays basque a accueilli deux vols par semaine au départ de Zurich-Kloten. Chaque mardi et chaque vendredi, un Airbus A320 de 174 places assurait l'aller-retour. En 2024, cette liaison aérienne devrait être reconduite avec les mêmes jours de vols mais aussi prolongée sur l'intégralité des mois de juin et septembre. À noter que l'aéroport de Biarritz-Pays basque dispose d'une autre liaison estivale avec la Suisse via les compagnies Air France et Swiss Air qui desservent Genève.

## Pays basque UN RER BASCO-LANDAIS EN 2032 ?

La Région Nouvelle-Aquitaine a adopté une feuille de route pour son ambitieux projet de service express régional métropolitain (SERM) lors de sa séance plénière du 11 décembre dernier. Présenté sous le nom de RER basco-landais, le projet concerne les lignes de Dax-Bayonne-Hendaye, Bayonne-Peyrehorade-Pau et Bayonne-Saint-Jean-Pied-de-Port. La feuille de route prévoit une augmentation de la cadence des trains entre 2024 et 2026 puis, de 2027 à 2032, l'acquisition de nouvelles rames et la modernisation de l'infrastructure. À partir de 2032, le service complet devra être déployé avec la finalisation des travaux d'infrastructure et le prolongement des services ferroviaires jusqu'à Saint-Sébastien. L'objectif final est de desservir 33 gares et haltes avec une fréquence d'un train à la demi-heure et un service de 6 heures à minuit. Si les partenaires et opérateurs régionaux sont associés à cette feuille de route, reste néanmoins à la financer en comptant également sur des fonds nationaux et européens.



© Région Nouvelle-Aquitaine

# A6Landes Informatique **Prévoir et éviter** **les cyber** **tempêtes**

**LANDES** · A6Landes Informatique, installée à Aire-sur-l'Adour, Mont-de-Marsan et Saint-Sever, est spécialisée en sécurité informatique et sauvegarde de données. Résultats probants.

Par Hubert RAFFINI

**A**dolescent déjà il jonglait avec joysticks, claviers et souris. Le jeu est devenu passion. La passion, métier et après avoir obtenu une licence en sécurité informatique à Montpellier, complétée d'un master en management, en 2007, Mathieu Épaulard, 40 ans aujourd'hui, a créé A6Landes Informatique. A6Landes, comme assistance. Au début, son offre en cybersécurité laissait dubitatif. Difficile d'avoir raison trop tôt. Mais aujourd'hui, 11 salariés plus tard, dont 80 % de techniciens ou ingénieurs en informatique et un chiffre d'affaires qui dépasse le million d'euros, la sécurité est devenue son cœur de métier avec des résultats convaincants. « En bientôt 16 ans d'activité, jamais un de mes 600 clients n'a perdu de données », dévoile-t-il, non sans une certaine fierté, même s'il indique que « dans ce domaine, il convient de rester modeste et discret ». Ce savoir-faire trouve par ailleurs sa concrétisation dans son intégration à la Direction zonale de police judiciaire (DZPJ) Sud-Ouest en tant que réserviste expert cybermenaces chargé de la prévention.





## INFOGÉRANCE

A6Landes Informatique propose de l'infogérance. Une sorte de super contrat de maintenance. Au-delà du dépannage, les postes informatiques des clients sont mis sous monitoring, comme pour la surveillance d'un malade. Des marqueurs sont installés dans les ordinateurs et des spécialistes dédiés voient en temps réel, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, les problèmes qui peuvent advenir et ont la possibilité d'anticiper les complications avec l'aide de l'intelligence artificielle. En cas de panne, pour les clients landais - 80 % du portefeuille - une intervention est garantie dans l'heure.

## CYBER MÉTÉO

Cette surveillance à distance offre la possibilité d'établir un véritable bulletin cyber météo en temps réel. Un boîtier permet de faire de la cybersécurité de précision en analysant les flux toxiques. Une attaque ne vient pas d'un coup. Elle est précédée d'une phase d'espionnage. Souvent, ces requêtes malveillantes passent sous les radars, mais la solution A6Landes permet de les détecter et de réagir par anticipation en les isolant. C'est sa force. « Pour être efficace, éviter que l'attaque des malwares ne monte en privilège, ne se propage à d'autres ordinateurs et qu'il y ait cyber tempête, il faut être furtif, ne pas être repéré, et si nécessaire utiliser un leurre », explique l'expert. Son offre, monitoring plus analyseur de flux - encore rare - protège l'ensemble des parcs informatiques, caméras, imprimantes, mobiles, compris. Et ce n'est pas un luxe quand on sait que la continuité du service est essentielle pour bon nombre d'entreprises et que les attaques provenant de grosses structures très organisées, souvent russes, sont quotidiennes.

## SAUVEGARDE EXTERNALISÉE

Outre sa spécialité en cybersécurité fine, A6Landes informatique vend des matériels européens uniquement s'ils sont validés par ses ingénieurs et s'ils ont un taux de réparabilité élevé et propose une sauvegarde de données externalisée sur le sol français. Pour cela un simple code est entré dans l'ordinateur qui n'a aucun droit vers les serveurs. La sauvegarde devient ainsi invisible et n'est plus repérable par les attaques malveillantes qui cherchent à les crypter pour les revendre. Les hackers s'y sont toujours cassés les dents. ■

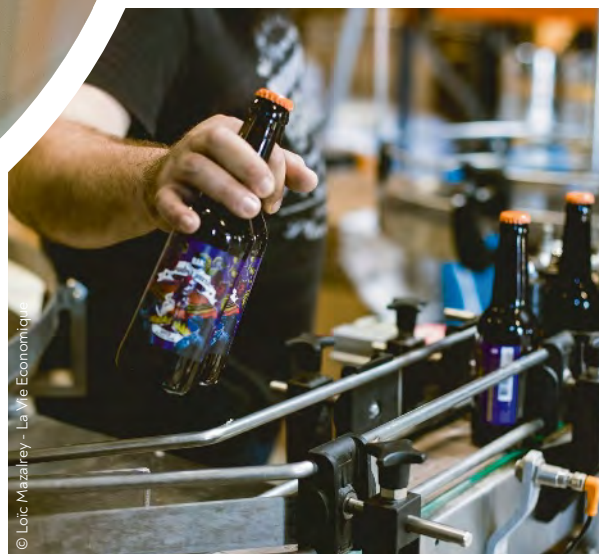


MATHIEU  
ÉPAULARD



# Brasserie La Dordogne en bouteille

© Loïc Mazalrey - La Vie Économique



© Loïc Mazalrey - La Vie Économique

**DORDOGNE** • Il y a dix ans, Ophélie Camandone et Denis Porcher ont créé la BAM : une bière artisanale made in Périgueux. Depuis, ils écoulent plus de 1 800 hectolitres de bière dans la région et réinventent sans cesse des recettes.

Par Marie LEMAITRE

**L**e rock retentit dans les oreilles, le son des bouteilles de verre qui s'entrechoquent résonne, les discussions des salariés se perçoivent... Bienvenue à la BAM, la brasserie artisanale de Périgueux. Ici, le houblon et les brassins sont rois dans une ambiance à l'image de ses créateurs, Ophélie Camandone et Denis Porcher : pop, dynamique et colorée. La BAM c'est un projet de couple réuni autour de deux passions : la moto et la bière, comme le raconte Denis Porcher.

Cette année, la BAM fête ses dix ans, une longévité sur laquelle de nombreux Périgourdins n'avaient pas parié. « On nous demandait souvent pourquoi s'installer ici, sur une terre de vin », sourit Ophélie Camandone.

## FORMÉS AU QUÉBEC

Mais pour ce couple amoureux de la Dordogne, ouvrir leur brasserie en reconversion professionnelle ici était une évidence. Ils récupèrent le matériel d'une ancienne société aussi spécialisée dans la bière. « On débute avec du matériel de laiterie reconverti, et deux cuves de 1 000 litres, et la commercialisation commence en avril 2014 », raconte la cogérante.

Forts d'une formation express au Québec, Denis Porcher et Ophélie Camandone élaborent leurs propres bières. « Là-bas, ils avaient dix ans d'avance sur nous, ils n'étaient plus sur le vieux modèle blonde, blanche, ambrée, mais avaient déjà beaucoup de styles de bières comme IPA, porter, sour, pitted... »

En s'appuyant sur le tissu associatif local, en diversifiant les partenariats, la BAM élabore de nombreuses bières différentes : fête des pères, fête des mères, journée des droits des femmes... « On s'est retrouvé avec plus de demandes que de capacité de produc-

tion. » Dans leurs anciens locaux de Marsac-sur-l'Isle, ils acquièrent de nouvelles cuves, et embauchent, mais restent à l'étroit.

« Le confinement nous a permis de mûrir un projet de déménagement. » Direction cette fois Périgueux, rue Pierre-Magne, avec des locaux beaucoup plus grands et disposant même d'un côté bar, un investissement de plus de 200 000 €. La production croit jusqu'à atteindre les 1 800 hl annuels répartis sur sept cuves : six de 20 hl et une de 40 hl. Les effectifs de la BAM atteignent les 6 salariés, en plus des deux cogérants.

## UNE NOUVELLE BIÈRE CHAQUE TRIMESTRE

La gamme compte désormais une quinzaine de bières, huit fixes et le reste est composé d'éphémères. « On suit les tendances, on parle avec l'équipe, le commercial partage les demandes qu'il peut avoir sur le terrain... » Une nouvelle bière naît ainsi à la BAM tous les quatre mois.

Pour ses créations, le duo joue sur les dosages de malt et de houblon, mais aussi sur des épices, fruits et saveurs qu'ils aiment travailler comme la fève tonka ou le sirop d'érable. « Créer nous amuse et nous anime, et, vis-à-vis du marché, on ne peut pas rester constamment sur les mêmes références. En plus, les demandes évoluent, le marché est moins segmenté, on a de plus en plus de demande sur des bières légères. »

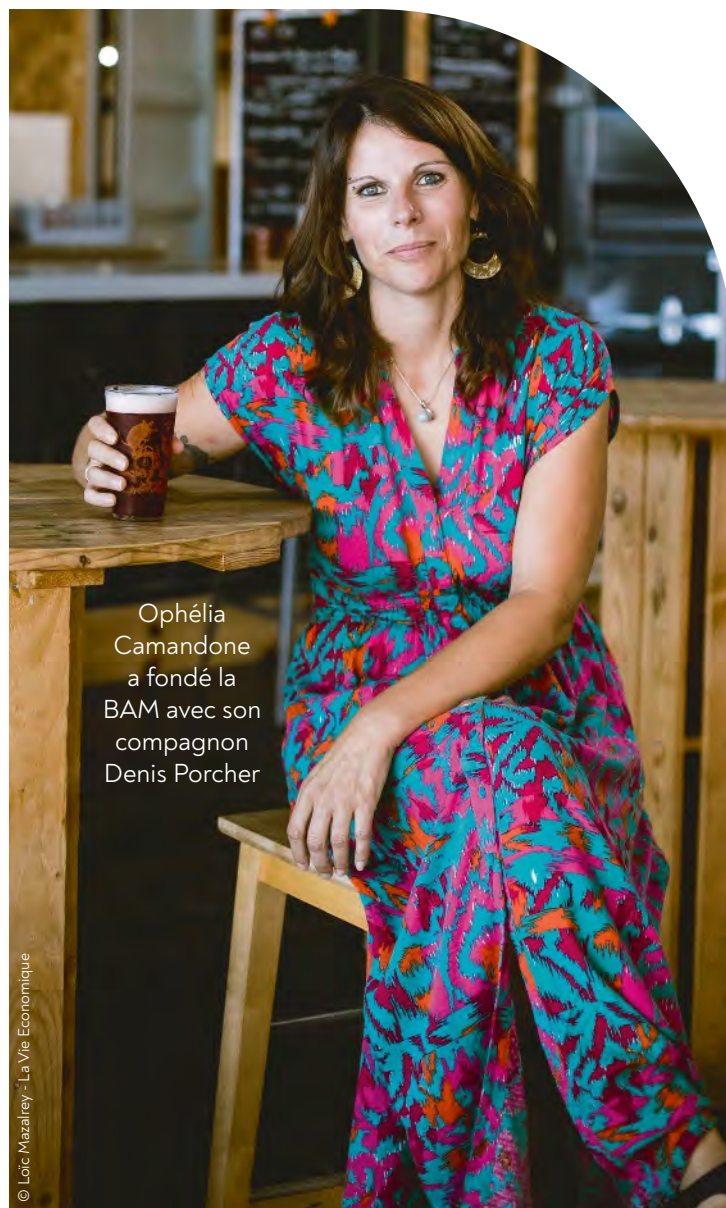
En plus de travailler sur les saveurs, Denis Porcher et Ophélie Camandone cherchent à travailler davantage en circuit court. À commencer par les fûts. Adieu le plastique, la brasserie est passée aux fûts métalliques, en location avec des rotations tous les trois mois. « Nous avons une location de 700 fûts prévus, et nous avons déjà dépassé les 850 », note le cogérant. Il espère donc bientôt pouvoir passer à un fond propre, avec des contenants en inox. Mais cela implique l'achat d'une laveuse, et l'embauche d'une personne supplémentaire.

## RÉUTILISER SON CO<sub>2</sub>

Le plus gros projet à venir serait la réutilisation du CO<sub>2</sub> produit lors du brassage. « Il s'agirait de réorienter un projet qui existe déjà dans le domaine viticole », note Denis Porcher. Car à l'année, la BAM achète entre 100 et 150 bouteilles de CO<sub>2</sub> permettant de conditionner et de carbonater les bières. Ce réemploi pourrait permettre de pousser les bières. Un investissement de 35 000 € dont 11 000 € de subvention ont déjà été attribués par la région et doivent être activés.

“ Les demandes évoluent, le marché est moins segmenté ”

Avec leurs créations, Denis Porcher et Ophélie Camandone alimentent en bières une grande partie du département. Ils sont distribués chez des professionnels, des revendeurs, mais également en vente directe. Et super actifs comme les fans de pop et de rock qu'ils sont, ils manquent rarement un événement. Quel n'est pas le Périgourdin qui ne s'est pas pris une pinte de BAM sur les Nuits Gourmandes ?



Ophélie  
Camandone  
a fondé la  
BAM avec son  
compagnon  
Denis Porcher

© Loïc Mazalrey - La Vie Economique

Mais le couple ne compte pas en rester là. « Le marché est sur une phase plateau pour l'instant, et nous voulons développer la BAM avec un rayonnement sur les départements du grand quart Sud-Ouest. Le marché de la bière est très concurrentiel, donc nous n'avons pas intérêt à aller dans des secteurs trop éloignés, nous allons avant tout sécuriser notre zone de chalandise », détaille Denis Porcher. ■



© Shutterstock

VINCENT  
MAYMO

CHRISTIAN  
PRAT DIT HAURET

# Reporting de durabilité Le big bang de l'année 2024

**CHRONIQUE** • Depuis plusieurs années, les modalités de communication extra-financière des grandes entreprises sont de plus en plus encadrées. La directive européenne NFRD (*Non Financial Reporting Directive*), qui encadre aujourd'hui les déclarations de performance extra-financière au niveau européen, va passer le relais à une nouvelle directive, la *Corporate Sustainability Reporting Directive*.

Par Vincent MAYMO et Christian PRAT DIT HAURET,  
professeurs à l'université de Bordeaux.

**E**n vingt ans, nous avons assisté à l'institutionnalisation des exigences de transparence de la part des entreprises, tant pour les seuils retenus que pour la nature de l'information divulguée.

Dernier jalon en date, la directive NFRD (*Non Financial Reporting Directive*) qui encadre aujourd'hui les déclarations de performance extra-financière au niveau européen et va, elle aussi, passer le relais à une

nouvelle directive, la *Corporate Sustainability Reporting Directive*. La prise en compte des principes de développement durable par les entreprises entre avec cette dernière dans une nouvelle phase de son développement. L'objectif poursuivi est d'instrumenter sur le plan normatif l'économie sociale de marché de l'Union européenne et d'encourager les entreprises à communiquer des informations sur les impacts en termes de durabilité de leur activité.



## UN TSUNAMI DE LA RSE

Désormais bien connue sous son acronyme CSRD, la nouvelle directive européenne s'annonce être, selon bon nombre de spécialistes, un tsunami de la RSE. Près de 40 ans après la définition du développement durable par la Commission Brundtland comme « la satisfaction des besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins », la CSRD inscrit le reporting de durabilité, condensé sémantique des mots durée et soutenabilité, dans un processus formalisé. Fondamentalement, la directive CSRD imposera aux entreprises de communiquer des informations sur les impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance de leurs activités dans le prolongement du pacte écologique adopté par l'Europe.

## RECONSIDÉRER L'IMPACT DES ACTIVITÉS SUR LA PLANÈTE

Ce renforcement des exigences s'inscrit dans un mouvement historique de prise en compte des enjeux environnementaux que l'on ne peut plus nier. Même si la COP28 a été l'occasion au plan international de nouvelles tentatives des lobbyistes climatosceptiques de mettre à bas des efforts entrepris il y a plus de 30 ans par la communauté internationale, la situation ne fait plus débat sur son importance et son urgence. Dans le dernier rapport du GIEC, les analyses des experts de près de 200 nations convergent : 3,5 milliards de personnes sont touchées par le dérèglement climatique dont on perçoit déjà sur notre territoire les premiers effets ; 1,5 degré sépare la température de l'ère préindustrielle et 2050 avec des conséquences déjà bien connues ; et 2 degrés viendront encore aggraver la situation d'ici 2100. Notre quotidien personnel est déjà affecté par cette transition qui bouleverse aussi les conditions d'activité des entreprises. La CSRD est l'une des pierres angulaires du Pacte vert européen, amenant les acteurs économiques à reconsidérer l'impact de leurs activités sur la planète et le respect des droits humains.

## DÈS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024 POUR LES SOCIÉTÉS COTÉES EN BOURSE DE PLUS DE 500 SALARIÉS

La mise en œuvre d'une telle démarche, instrumentée par le corpus de normes européennes d'information de

durabilité (ESRS : *European Sustainability Reporting Standards*), s'applique dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Cela a d'ailleurs bien souvent été insuffisamment compris et anticipé par le marché. Le calendrier en particulier a pu se parachuter avec des exigences d'activités déjà perturbées ces dernières années par la crise du Covid, la relance, les mutations des chaînes de valeurs et les nombreux impératifs administratifs. Si l'on parle de seuils, tout d'abord, toutes les sociétés cotées en Bourse qui ont plus de 500 salariés, plus de 40 millions d'euros de chiffres d'affaires et/ou 20 millions d'euros de total de bilan seront donc soumises à cette directive européenne. Cette information pourrait passer inaperçue tant les plus grandes organisations sont préparées et engagées dans des pratiques de reporting extra-financier. Mais, comme nous le verrons plus loin, ce serait sans compter sur les avancées de fond proposées par ce nouveau cadre, d'autant plus que le calendrier va rapidement intégrer un nombre croissant d'entreprises moins bien préparées.

## AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025 POUR LES SOCIÉTÉS D'AU MOINS 250 SALARIÉS

Un an plus tard en effet, au 1<sup>er</sup> janvier 2025, le périmètre sera étendu aux entreprises européennes qui rempliront au moins deux des trois critères suivants : au moins 250 salariés, 40 millions d'euros de chiffre d'affaires ou 20 millions de total d'actif de bilan. On comprend alors l'impact direct que pourront avoir de telles évolutions réglementaires sur les quelque 5 700 ETI et une proportion croissante des 140 000 PME françaises. On voit également se renforcer les exigences touchant les entités associées à des entreprises non européennes en 2028. Au global, le nombre d'entreprises devant divulguer des informations environnementales devrait être multiplié par 4 dans les 2 prochaines années.

“ La directive CSRD imposera aux entreprises de communiquer des informations sur les impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance de leurs activités ”



## BASCULEMENT IDÉOLOGIQUE

Si la CSRD interpelle en première analyse par ses seuils et son calendrier à marche forcée, elle constitue de notre point de vue, avant tout, un texte manifeste du basculement idéologique d'une RSE volontaire ayant montré ses limites vers une RSE normative. De nombreuses entreprises prennent aujourd'hui conscience qu'elles ont certainement laissé traîner le sujet de la RSE et se trouvent rattrapées par l'enjeu réglementaire, notamment suite à des opérations de fusion les ayant conduites à passer plus rapidement que prévu les seuils

“ L'impact sera direct sur les 5 700 ETI et une proportion croissante des 140 000 PME françaises ”

de démarcation. Cette nouvelle directive est d'autant plus marquante qu'elle apporte sur le fond aussi son lot d'exigences. Cette nouvelle directive CSRD repose sur une double matérialité qui vient renforcer ici encore les attentes. Le principe de matérialité soutenait déjà le cadre de la déclaration de performance extra-financière (DPEF), l'entreprise devant présenter, pour les risques sociaux, environnementaux et sociétaux les plus pertinents une description des principaux risques liés à l'activité de la société, des politiques et procédures mobilisées pour maîtriser ces risques et un suivi de performance fondé sur des indicateurs de performance (KPI). Avec la double matérialité, la CSRD complète cette exigence par la prise en compte de l'impact de la société et du changement climatique et social sur l'entreprise. C'est donc une approche croisée et réciproque qui est choisie.

## CHAÎNE DE RESPONSABILITÉ PLACÉE AU CENTRE DE L'INFORMATION

Ce point est essentiel puisqu'il instrumente, dans la lignée de la loi PACTE de 2018, une évolution de la conceptualisation de l'entreprise prenant en compte au-delà de la réalisation de bénéfices et de leur partage pour les actionnaires, une approche en termes de

« personnes juridiques responsables qui prennent en considération les enjeux majeurs de la Société en général ». Car il faut désormais tenir compte d'un principe de chaîne de responsabilité placée au centre de l'information : la production réalisée par un sous-traitant ou le sous-traitant d'un fournisseur est une production externalisée relevant du périmètre de responsabilité de l'entreprise. En ce sens, le donneur d'ordre doit rendre compte des pratiques de ces parties prenantes et, réciproquement, les partenaires engagés dans la supply chain de l'entreprise devront, eux aussi, être capables de rendre compte de leurs pratiques. Si une telle approche a été bien comprise et anticipée par un certain nombre de grands groupes à l'échelle internationale, il faut s'attendre à une pression



croissante à l'échelle des territoires. L'agence de notation Ecovadis, la licorne française spécialiste de l'évaluation extra-financière fondée sur la supply chain avait dès 2007 anticipé cette tendance. Une telle approche apparaît désormais cohérente avec le nouveau cadre institutionnel. En outre, dans une logique de chaîne instrumentale, le texte du 16 décembre 2022 entend « lutter contre le greenwashing en renforçant la comparabilité, la fiabilité et l'auditabilité des informations ESG ». L'information relative à la durabilité devra faire l'objet d'un contrôle et d'une vérification par un commissaire aux comptes ou par un Organisme Tiers Indépendant avec l'application de standards d'assurance renforcés à partir de 2028.

## FORMALISATION DES NORMES ESRS

Si les principes fondateurs de la CSRD sont très clairs, la mise en œuvre appelle des précisions pour encadrer et harmoniser des publications. Le normalisateur a prévu une construction progressive du corpus avec des normes universelles adoptées dès 2023 et un ensemble de normes sectorielles et spécifiques à partir de 2024. La formalisation des normes ESRS (*European Sustainability Reporting Standards*) répond à ce besoin





## “ L’information relative à la durabilité devra faire l’objet d’un contrôle et d’une vérification par un commissaire aux comptes ou par un Organisme Tiers Indépendant ”

de canevas concret et opérationnel d’application de la directive européenne. L’EFRAG, le groupe consultatif européen sur l’information financière, considéré comme indépendant et pluripartite (auditeurs financiers, investisseurs, entreprises, services fiscaux, société civile, syndicats, organismes mondiaux de normalisation), a été mobilisé pour formuler, dès novembre 2022, 12 projets de normes. Fondées sur les piliers ESG, 2 normes transversales, 5 environnementales, 4 sociales et 1 gouvernance ont été adoptées par la Commission le 31 juillet 2023. Les 2 normes transversales portent sur les exigences générales (ESRS 1) et les informations générales à publier (ESRS 2). La norme générale ESRS 1 présente l’architecture des informations à communiquer et énonce les exigences générales de reporting de durabilité. Elle fournit des informations sur les modalités de rédaction des documents, définit des concepts tels que la double matérialité et énonce les attendus en termes de préparation et de présentation des informations. La deuxième norme générale ESRS 2 précise les informations qui doivent figurer dans le rapport de durabilité, notamment celles qui concernent les modalités de gouvernance de l’entreprise, les choix stratégiques effectués ou l’analyse des risques et des opportunités.

### IMPACT DE L’ENTREPRISE SUR LA POLLUTION DE L’AIR, DES EAUX, DES SOLS...

À ces deux normes générales, s’ajoutent dix normes thématiques étayant chaque pilier. Sur le pilier environnemental on retrouve plus spécifiquement les pratiques relatives au changement climatique et des mesures prises pour lutter contre et permettre des consommations d’énergie (E1), la pollution, en particulier l’impact de l’entreprise sur la pollution de l’air, des eaux, des sols, des organismes vivants, des ressources alimentaires ou des émissions de microplastiques (E2), l’utilisation des ressources aquatiques et marine (E3), les impacts de l’activité de l’entreprise sur la biodiversité et les écosystèmes (E4), l’utilisation des ressources et économie circulaire (E5).

### RESPECT DES DROITS SOCIAUX ET CULTURELS

Sur le volet social, on pourra tout d’abord revenir sur la norme S1 relative au personnel de l’entreprise : conditions de travail du personnel, respect de l’égalité des chances, respect de l’égalité de traitement, informations sur le travail des enfants, voire éventuellement le travail forcé (S1). La norme ESRS S2 sollicite des informations sur les travailleurs présents dans la chaîne de valeur de l’entreprise. Quant à la norme ESRS S3, elle regroupe les informations sur l’impact de l’activité sur les communautés : respect des droits sociaux et culturels, respect des droits civils et politiques des communautés. La norme ESRS S4 concerne les consommateurs et utilisateurs finaux des produits et services de l’entreprise. Enfin, la norme de gouvernance G1 impose à l’entreprise de divulguer des informations sur les conséquences, les risques et les opportunités nées de la conduite des affaires de l’entreprise.

### UNE OPPORTUNITÉ DE MOBILISER LES COLLABORATEURS

On ne pouvait terminer cette note sans y apporter une touche positive et quelques recommandations à l’attention des entrepreneurs qui pourraient voir dans la CSRD une nouvelle couche d’un mille-feuille réglementaire paralysant pour l’activité économique. Il convient donc de rechercher dans cette quête de transparence fondée sur l’information ESG un nouveau pilier de la performance économique des entreprises. La RSE normative est de ce point de vue une opportunité de transformer l’organisation, de mobiliser les collaborateurs autour d’un projet d’entreprise, de retrouver de nouveaux arguments pour convaincre les parties prenantes de l’entreprise et notamment l’accès au financement ou aux donneurs d’ordre. ■



# Quelles autoroutes après la fin des concessions ?

**ÉCONOMIE** · Alors que les concessions autoroutières arrivent à échéance au cours de la prochaine décennie, les sociétés concessionnaires, le régulateur et l'État s'interrogent sur l'avenir du réseau et s'inquiètent d'une décision politique qui décréterait la suppression des péages.

Par Olivier RAZEMON

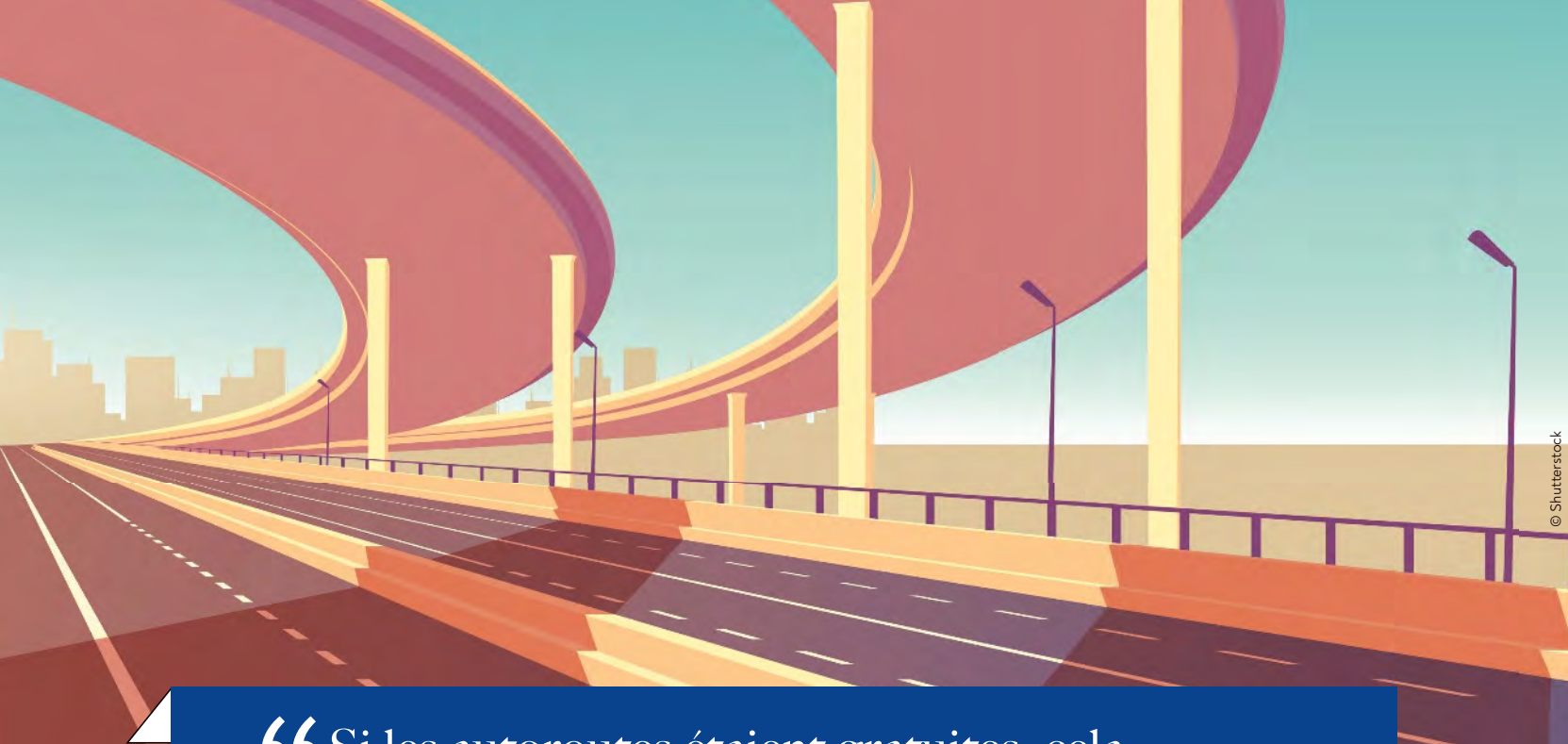
**L**es échéances sont encore lointaines. Mais elles sont dans toutes les têtes. D'ici une dizaine d'années, de nombreuses concessions autoroutières arriveront à échéance. Les 1 388 kilomètres d'autoroutes concédées à la Sanef (Société des autoroutes du nord et de l'est de la France) sont concernés dès 2031, les 1 867 kilomètres des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône le seront en 2035 et les 2 724 kilomètres des Autoroutes du sud de la France en 2036. Suivront d'autres concessions ; il en existe plus d'une vingtaine, dont certaines ne parviendront à échéance que dans les années 2080.

Qui va entretenir et moderniser, à terme, le réseau aujourd'hui concédé ? Le sujet est explosif. « Radioactif », corrige Yves Crozet, économiste des transports, qui a rédigé un rapport consacré au « système autoroutier à l'issue des concessions » pour TDIE, think tank du secteur des transports. « Beaucoup de Français estiment que l'usage des autoroutes devrait être gratuit, puisque les routes sont gratuites », indique l'écono-

miste. Il est vrai que l'image des sociétés concessionnaires, accusées d'entretenir une rentabilité excessive, est déplorable. La volonté de ces entreprises de répercuter, sur les tarifs, la taxe sur les « surprofits » voulue par le ministre Clément Beaune, n'est pas de nature à apaiser le débat.

La concession au secteur privé de 9 000 kilomètres d'autoroutes, sur le 1,1 million de voies que compte le pays, « est une spécificité française, comme le TGV ou le versement transport, taxe destinée à financer le transport public », rappelle Yves Crozet. L'économiste confirme que, lors des deux dernières décennies, le chiffre d'affaires des sociétés concessionnaires a progressé bien plus que l'inflation. Curieusement, cette hausse n'a pas refroidi les automobilistes. « La demande de transport par autoroute, qui additionne les trafics poids lourds et véhicules légers, est peu sensible au prix des péages », indique-t-il.

Même si l'autoroute est toujours plus chère, le nombre de kilomètres parcourus augmente, une tendance que l'économiste attribue à « la qualité de service,



© Shutterstock

“ Si les autoroutes étaient gratuites, cela amènerait les automobilistes à s’installer plus loin ”

les gains de temps que permet l’usage des autoroutes, et l’évolution des modes de vie ».

### ADAPTATION AUX ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES

Les experts savent que le réseau devra évoluer dans les prochaines années. Selon Yves Crozet, la « décarbonation du réseau » implique « des investissements massifs », sous la forme, notamment, de bornes de recharge pour les véhicules électriques, alimentées par des rails ou une caténaire. En outre, les événements climatiques pèsent sur l’entretien. « L’impact des épisodes sans précédent, températures élevées, inondations, incendies n’a pas été chiffré, mais cela est en train de nous rattraper », admet Pierre Coppey, PDG de Vinci Autoroutes et vice-président de l’Association française des sociétés d’autoroutes.

Compte tenu de ces enjeux, ainsi que des contraintes budgétaires et des choix politiques, Yves Crozet a bâti cinq scénarios sur « l’après-concession ». La préférence du spécialiste va à la création d’un « fonds routier », alimenté par les usagers, qui financerait l’ensemble du réseau routier. Le réseau serait « hiérarchisé selon son intensité de trafic », les actuelles autoroutes à péage devenant « des routes de première classe supportant une redevance élevée », précise l’économiste. Ce scénario raisonnable demeure toutefois « extrêmement improbable », regrette-t-il.

À l’inverse, Yves Crozet redoute « le choix politique en faveur de la gratuité ». Ce serait selon lui la suite logique des suppressions successives de la vignette automobile, de la taxe d’habitation, de la redevance audiovisuelle, et s’inscrirait dans la lignée des expériences de gratuité

des transports collectifs. Outre le fait que la suppression totale des péages reviendrait à « offrir la gratuité aux touristes étrangers et aux transporteurs routiers », il insiste : « N’oublions pas que ce qui est « rendu » aux usagers est pris aux contribuables ! »

Pour l’heure, « l’État n’a pas l’intention de se priver d’une telle contribution », précise toutefois Thierry Coquil, directeur général des infrastructures, des transports et des mobilités, qui a fait ses calculs : « si on ajoute aux 5 milliards d’euros de recettes fiscales les 3 milliards annuels que coûtent les autoroutes, il nous faudrait trouver 8 milliards d’euros par an ».

Pierre Coppey avance ses arguments pour le maintien du système actuel. La concession, imaginée par une loi de 1955, garantit « le meilleur produit autoroutier d’Europe, a mobilisé l’argent privé, rendu acceptable le péage » et « apporté la prospérité aux territoires », assure-t-il. La concession permet en outre de « sanctuariser le financement ». Enfin, le péage constitue « la seule taxe carbone jamais pérennisée », puisqu’une partie des recettes fiscales sont « fléchées vers les infrastructures ferroviaires ».

Les experts craignent l’impact de la gratuité, qui pourrait par exemple être proposée par un candidat à la présidentielle, sur l’étalement urbain. « Si les autoroutes étaient gratuites, cela amènerait les automobilistes à s’installer plus loin », souligne Thierry Coquil. Or, c’est le scénario que connaît l’Espagne, où les péages ont été supprimés en septembre 2021, avant d’être rétablis d’ici 2025. L’année qui a suivi la gratuité, « l’usage des autoroutes a progressé de 41 %, en raison du report des autres voies routières. Et on a constaté une progression globale du trafic routier de 7 % », rapporte Pierre Coppey. ■

# Les carrières et le béton rattrapés par la crise

**ENTREPRISES** • La crise de la construction neuve se ressent en amont de la filière : l'activité des professionnels de l'extraction de granulats et pierre et de la fabrication de béton prêt à l'emploi chute brutalement. Leur autre marché principal, les travaux publics, se porte mieux.

Par Anne DAUBRÉE

**U**n bilan mauvais, des perspectives pires encore. Le 7 décembre à Paris, l'Unicem, l'Union nationale des industries de carrières et des matériaux de construction, dévoilait les résultats de son activité en 2023 et

les prévisions pour l'année à venir. Ce syndicat professionnel regroupe 2 400 entreprises qui emploient plus de 31 000 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 8,3 milliards d'euros. Elles sont spécialisées dans deux activités : l'extraction (granulats, pour l'essentiel, et pierre) et la fabrication de BPE, béton prêt à l'emploi.



## “ Le niveau de production de granulats est tombé à des niveaux jamais atteints depuis 1985-1986 ”

L'ensemble de ces professionnels est fortement impacté par la très forte baisse de la construction de logements neufs. En 2023, « depuis le début de l'année, la tendance est négative, et elle se creuse dans la période récente », explique Carole Deneuve, responsable du service économique et statistique de l'union professionnelle. En 2020, l'activité avait diminué de 7 %, pour augmenter en 2021 de 9 % et baisser de 3,1 % en 2022. En 2023, la chute de l'activité enregistrée en octobre est de 8,4 %. Autre chiffre inquiétant, le niveau de production de granulats est tombé à 321 millions de tonnes (en baisse de 7,5 % par rapport à l'an dernier), des niveaux jamais atteints depuis les années 1985-1986.

Et concernant le BPE (36,7 millions de m<sup>2</sup>) la production se situe environ au niveau de 1998, après un recul de 6,5 % depuis l'an dernier. « Les perspectives ne sont pas au beau fixe (...), nous sommes dans une phase difficile. Nos activités souffrent du contexte du logement en France », prévient Alain Plantier, président de l'Unicem. Pour l'année qui vient, il prévoit un nouveau recul de la production. Celle de granulats devrait diminuer de 6 % environ par rapport à 2023, pour atteindre un niveau de quelque 300 millions de tonnes. Celle de BPE devrait chuter encore plus fortement (-10,5 %), soit 33 millions de m<sup>2</sup>. En termes d'activités, le lien est évident : près de 70 % de la production de BPE (qui nécessite des granulats) s'adresse au secteur du bâtiment. Suivent la voirie (15 %), le génie civil (11 %) et autres usages.

### INQUIÉTUDES CUMULÉES

L'autre marché principal des professionnels de l'Unicem présente, lui une tendance positive : c'est celui des TP, travaux publics, voiries, réseaux, routes... qui consomme 81 % de la production de granulats. « Le cycle électoral semble ranimer un peu l'activité », note Carole Deneuve. Fin octobre 2023, l'activité a augmenté de 5 % sur un an, même si elle concerne surtout les grandes agglomérations. Pour la suite, les échéances électorales pourraient jouer en la faveur des TP. Néanmoins, « une partie des travaux publics gravite autour de la construction neuve », tempère Carole Deneuve.

Mais l'Unicem souligne deux sources d'inquiétudes supplémentaires pour l'année qui vient. Tout d'abord, aux effets de baisse de volumes, pourrait s'ajouter (dans une moindre mesure) un effet prix. En effet, celui, momentané, lié à l'inflation, devrait se dissiper. « Il est fort probable que les chiffres d'affaires soient en baisse en 2023, et il est certain qu'ils le seront en 2024 », note Alain Plantier.

Autre sujet de préoccupation, l'impact potentiel des Jeux olympiques sur l'activité de ses adhérents. Trente-six centrales de BPE sont situées sur des communes accueillant des sites des J.O. ou à proximité. Elles risquent de voir leur activité compliquée, voire stoppée. Au total, l'Unicem estime l'impact possible des Jeux à la perte de 1,5 point de production en béton prêt à l'emploi, sur le plan national, et à 0,6 point pour les granulats.

Dans ce cadre compliqué, l'État n'aide pas, pointe Carole Deneuve. « La politique du gouvernement vient creuser le cycle. Au lieu d'avoir une politique contracyclique, en soutenant la demande, on en retire », juge-t-elle. Elle regrette la fin du dispositif fiscal Pinel et les restrictions apportées au PTZ, prêt à taux zéro.

L'ensemble de la profession ressent ces difficultés, d'après une enquête d'opinion Unicem : tous prévoient un recul de leur activité et près de la moitié s'attendent à ce qu'elle soit sévère. Ils sont plus de 8 sur 10 à anticiper une baisse de leurs investissements en 2024. ■



# Artisanat d'art L'intérêt du numérique

**ENTREPRISES** • Les artisans d'art et du patrimoine détiennent un savoir-faire dont la valeur dépasse la seule dimension économique. Mais ils sont aussi des entrepreneurs à part entière dont la physionomie est en train de changer avec l'arrivée de nouveaux profils. Entretien croisé avec Xavier Long, directeur délégué de l'Institut national des métiers d'art et Thomas Vassel, directeur du marché des professionnels Banque Populaire.

Par Anne DAUBRÉE

**Que représente le secteur des entreprises des métiers d'art et du patrimoine ?**

**Xavier Long** : Les métiers d'art constituent un ensemble très vaste. On manque de chiffres précis, mais on estime qu'ils représentent environ 60 000 entreprises dont les deux tiers sont des TPE. Il s'agit aussi d'un sec-

teur extrêmement hétérogène : 281 métiers d'art sont reconnus comme tels, de la restauration du patrimoine aux métiers du cuir ou de la décoration...

**Thomas Vassel** : Aujourd'hui, au sein de nos un million de clients entrepreneurs, près d'un artisan métiers d'art sur trois est client Banque Populaire. Il s'agit

d'une clientèle historique que nous soutenons et valorisons chaque année, notamment lors de nos grands prix de l'Artisanat « Stars & Métiers » en régions ou en étant mécène du Prix Avenir Métiers d'art de l'Institut national des métiers d'art. Nous nous employons à les accompagner dans leurs investissements, à chaque étape de leur développement, et ce dès la création.

**Ces métiers sont-ils compatibles avec la modernité et, en particulier, les artisans ont-ils franchi le cap du numérique ?**

**X. L.** : Depuis que j'ai commencé à travailler dans les métiers d'art, il y a sept ans, j'ai constaté une évolution phénoménale. Aujourd'hui, neuf entreprises sur dix sont convaincues de l'intérêt du numérique pour gagner du temps,



## “Aujourd’hui, neuf entreprises sur dix sont convaincues de l’intérêt du numérique”

monter en précision sur les tâches les moins créatives. Cela leur permet de se concentrer sur les étapes de production qui nécessitent une intervention de la main, le geste de l’artisan.

**T. V. :** Nos clients artisans ont pris le virage du numérique. Désormais, les artisans d’art ne le perçoivent plus comme une contrainte, mais un levier de croissance. Les artisans représentent environ 30 % des 1,5 milliard d’euros de financement en innovation que nous distribuons chaque année. Une étape a clairement été franchie. Bien sûr, se pose la question de la capacité d’investissement et du retour sur

investissement : la mutualisation des équipements peut parfois être la solution, c’est, une tendance qui se développe. De même, les plus jeunes n’hésitent pas à orienter rapidement leur activité vers l’international.

### Qui sont les artisans d’art qui préparent l’avenir ?

**X. L. :** Depuis plusieurs années, nous observons un regain d’intérêt pour ces métiers, porteurs de sens. Les jeunes sont concernés, mais aussi des quadras en reconversion ou en réorientation, autant de profils aux parcours plus diversifiés que ceux des artisans actuels. Par exemple,

les personnes en reconversion apportent des compétences en marketing ou en gestion, très utiles.

**T. V. :** Les artisans d’art jouent un rôle essentiel dans le maintien du savoir-faire français. Il est impératif pour Banque Populaire d’accompagner la nouvelle génération. C’est pourquoi nos experts interviennent dans de nombreux CFA [centre de formation d’apprentis], en appui avec des professionnels des secteurs, afin de participer à la promotion de ces métiers pas toujours bien connus, d’évoquer les opportunités d’emploi qu’ils représentent et de les sensibiliser à la création ou la reprise d’entreprise. ■

# Réduction des déchets

## Des marges de progression !

**ÉCOLOGIE** • Portés par leurs préoccupations environnementales et incités par les conditions économiques actuelles, les Français s'investissent de plus en plus dans la réduction des déchets. Cependant, ils ne sont pas tous disposés à modifier leurs habitudes...

Par Aïcha BAGHDAD et B. L.

**U**ne majorité de Français (88 %) prennent des mesures au quotidien pour limiter leurs déchets, mais seuls 36 % s'impliquent systématiquement dans cette démarche. Ce constat relève d'une étude réalisée par le groupe Suez et l'institut de sondages Odoxa, à l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets, qui s'est tenue du 18 au 26 novembre 2023. Le baromètre, rendu public le 20 novembre, relate des disparités entre les différents groupes de population et leur cadre de vie,

avec un engagement plus fort en milieu rural, dans les petites villes et chez les seniors.

Quelque 57 % des Français considèrent que le tri est nécessaire, mais jugent qu'il demeure insuffisant : il faut également consommer moins pour réduire la quantité de déchets produite, en particulier pour les jeunes (65 %) et les cadres (68 %). En 2022, cette conviction n'était partagée que par 53 % des Français.

### UNE PRISE DE CONSCIENCE CROISSANTE

De plus en plus soucieux de la préservation de l'environnement,

les Français sont plus nombreux à renoncer aux produits jetables (67 %, +4 points par rapport à 2022) et à éviter les équipements et objets en plastique (78 %, +3 points). Cette attitude se traduit aussi par davantage de consommateurs privilégiant l'eau du robinet plutôt que l'eau en bouteille, à 73 % (+1 %). Malgré cette vigilance, l'achat en vrac, quant à lui, ne connaît pas un grand engouement : seuls 50 % des citoyens le pratiquent au moins occasionnellement, en recul de trois points comparativement à 2022.

Les écogestes en lien avec la durabilité gagnent en revanche du terrain, mais de manière plus





© Shutterstock

modérée. Ainsi, 81 % des Français font davantage d'efforts pour réparer leurs objets et équipements, afin de prolonger leur durée de vie (+1 point), tandis que 70 % optent pour la revente sur des plateformes de seconde main de vêtements et d'équipements d'occasion qu'ils auraient autrefois jetés (+1 point). Ces comportements sont aussi favorisés par la crise économique, poussant les Français à consommer de manière plus responsable.

### ENTRE CONFIANCE ET RÉTICENCE

L'entrée en vigueur du tri des biodéchets (déchets verts et alimentaires) pour les particuliers au 1<sup>er</sup> janvier 2024, en vue de leur valorisation, prévue par la loi Agec (Antigaspi) de 2020, est connue par 63 % des Français. Cette mesure est moins familière aux jeunes (46 %) qu'aux seniors (65 ans et plus, 75 %). Jugeant positivement l'engagement des collectivités dans la gestion des déchets, près de 70 % des Français leur accordent leur confiance pour favoriser des solutions efficaces en matière de tri des biodéchets et 66 % sont satisfaits de leur accompagnement. Une confiance partagée par tous, qu'ils vivent en petites villes (69 %), en communes rurales (67 %) ou en métropoles (66 %).

Déjà, 56 % des sondés ont eu l'occasion de mettre en pratique le recyclage des biodéchets. Et 23 % envisagent de le faire au début de l'année prochaine, tandis que 21 % se montrent réticents. Ces « réfractaires » sont plus nombreux en Île-de-France (28 %), en PACA (28 %) et chez les personnes vivant en appartement (31 %). Leur refus repose sur les difficultés logistiques et financières (76 %), ainsi que sur les nuisances que cette action

## “ Les Français sont plus nombreux à renoncer aux produits jetables ”

pourrait générer (66 %). Quant à la pratique du compostage, elle est plus répandue en milieu rural (71 %), en petites villes (62 %) et chez les personnes habitant en maison (67 %).

### DES DÉFIS PERSISTANTS

Si le tri des déchets est désormais une pratique courante en France, des efforts restent cependant à faire pour améliorer son déploiement. Un tiers des Français considère que réduire ses déchets dans son foyer est difficile. En cause : la crainte d'une

perturbation du quotidien (77 %), comme le fait de devoir changer les habitudes de consommation et d'organisation. Cette inquiétude est encore plus forte chez les moins de 35 ans, les cadres et les habitants de grandes agglomérations. Côté engagement des entreprises, seulement 54 % des salariés estiment bénéficier d'un soutien adéquat de leurs employeurs pour limiter les déchets (49 % dans le secteur public).

Par ailleurs, les comportements incivils liés aux déchets constituent un autre souci : près de la moitié des interrogés estiment que les gens ne font pas suffisamment attention à les limiter. ■



TENDANCES BUSINESS

© Shutterstock



Cabinet de  
curiosité  
Cécile Grassin  
Trente Trente



« Absolu »  
de Richard-  
Giacobetti

© Richard-Giacobetti

© Erik Damiano

## Bordeaux L'ARTISTE DE L'AUTRE CÔTÉ DU MIROIR

Qu'est-ce qu'un artiste ? Qu'est-ce qu'une œuvre ? Ce sont quelques-unes des questions qui traversent l'œuvre de l'artiste Richard-Giacobetti. Il présentera son dernier projet artistique à la prochaine conférence TEDx qui aura lieu à Bordeaux le 13 janvier. Richard-Giacobetti s'est essayé à la photographie puis à la vidéo avant de s'attaquer à l'art conceptuel. Depuis, il présente des œuvres qui se répondent les unes les autres : « Chaque œuvre peut être transformée par des actions extérieures au processus de l'artiste. L'observateur devient créateur et bénéficie d'un nouvel élément de langage lui permettant de s'exprimer à son tour », écrit-il. Et c'est le cas de ses dernières séries « Mythos », « Syndrome » ou « Janus ». Mais c'est une œuvre en cours de création qu'il va présenter lors du TEDx ; « Absolu » est le fruit d'une réflexion sur l'accomplissement de soi où se mêlent le temps, les souvenirs, la projection de soi. Pour cette installation, Richard-Giacobetti a organisé une série d'interviews en deux phases. La première concerne le passé et le présent. La seconde, par l'intervention d'une colonne créée par l'artiste, les projette dans une autre dimension qui va les amener à réfléchir à tout ce qui a été dit préalablement...

**TEDx Bordeaux « Dessinons demain »,  
le 13 janvier au château Descas**

## Bordeaux Métropole FESTIVAL DES FORMES COURTES

La 21<sup>e</sup> édition du festival Trente Trente aura lieu du 16 janvier au 2 février dans la métropole bordelaise. Il présentera une trentaine de d'artistes et de compagnies dans des formes courtes hybrides et pluridisciplinaires. Trente Trente (Trente Secondes, Trente Minutes) a été initié et porté par la compagnie de théâtre Les Marches de l'Été et son metteur en scène Jean-Luc Terrade qui défend, depuis sa création en 2004, une programmation de formes courtes au croisement des disciplines : danse, performance, cirque, musique, théâtre, installation... Dédié aux formes engagées et expérimentales, Trente Trente propose des découvertes sous la forme de parcours : enchaînement de 2 à 5 formes dans la même soirée dans différents lieux, invitant ainsi les spectateurs aux échanges et à la rencontre.

[www.trentetrente.com](http://www.trentetrente.com)

# Une année en Crémant

**CHRONIQUE** • Il est fréquent d'entendre « il vaut mieux boire un bon crémant qu'un mauvais champagne ». Un crémant peut-il vraiment égaler un champagne ? Non car le champagne est le fruit d'un terroir calcaire très qualitatif, d'un savoir-faire ancestral, d'un climat favorable et d'un choix de cépages adéquat. Mais oui car le succès phénoménal des effervescents dans le monde a fait largement monter en gamme et en qualité certains crémants. Je vous propose la découverte de quelques « bulles » qui m'ont vraiment « bluffé » cette année.

Par Gaël HERROUIN

**L**e champagne a de nombreux concurrents, prosecco italien, cava espagnol et en France les crémants ! Mais avec un doublement des ventes de « bulles » dans le monde depuis le début des années 2000, le champagne cède naturellement des parts de marché mais continue à « assurer ». Les crémants et autres « fines bulles » assurent autant et ont de moins en moins à « rougir » face à leur colistier champenois. Une alerte fut donnée lorsque plusieurs dégustations à l'aveugle classèrent des crémants devant des vins de Champagne (dans la même gamme de prix). J'ai le souvenir de crémants de Bourgogne de la maison Picamelot en Bourgogne qui « trustèrent le devant de la scène » face à des champagnes dans une dégustation





© Shutterstock

organisée par *La Revue du Vin de France* avec 150 compétiteurs. Cette maison produit quelques-uns des plus grands crémants sur cette terre. Longtemps la force du champagne s'imposait aux yeux des dégustateurs, par la finesse de sa bulle. Or la finesse de ses bulles est en grande partie liée à une durée de vieillissement. Tout d'abord sur lies, c'est-à-dire pendant que le vin n'est pas encore bouché définitivement et est encore en train de se nourrir de ses lies. Ensuite, en bouteille définitive, après le dégorgement, dans des caves fraîches de vieillissement.

### LE CAHIER DES CHARGES DES CHAMPAGNES

Le cahier des charges des champagnes est strict. 15 mois minimum de vieillissement sur lattes pour un champagne non millésimé (BSA), porté à trois ans pour un champagne millésimé. En réalité, le Comité des champagnes indique que cette durée est plutôt dans une moyenne de 2 à 3 ans pour un BSA et de

“ Les crémants  
n'imposent en théorie  
que 9 mois de  
vieillessement ”

4 à 10 ans pour un millésimé. De quoi bien affiner les bulles pour délivrer une mousse fine et élégante en bouche. Ce temps de vieillissement sur lies (levures ou lattes) conditionne aussi la complexité aromatique du vin effervescent. En face, les crémants n'imposent en théorie que 9 mois de vieillissement. À part que la proportion de domaines à Bordeaux, en Alsace, Bourgogne, Loire, Jura et autres, étirant ces élevages bien au-delà du décret, ne cesse de croître. Dès lors, les conditions pour une plus grande finesse de bulles et une meilleure complexité du crémant sont réunies.

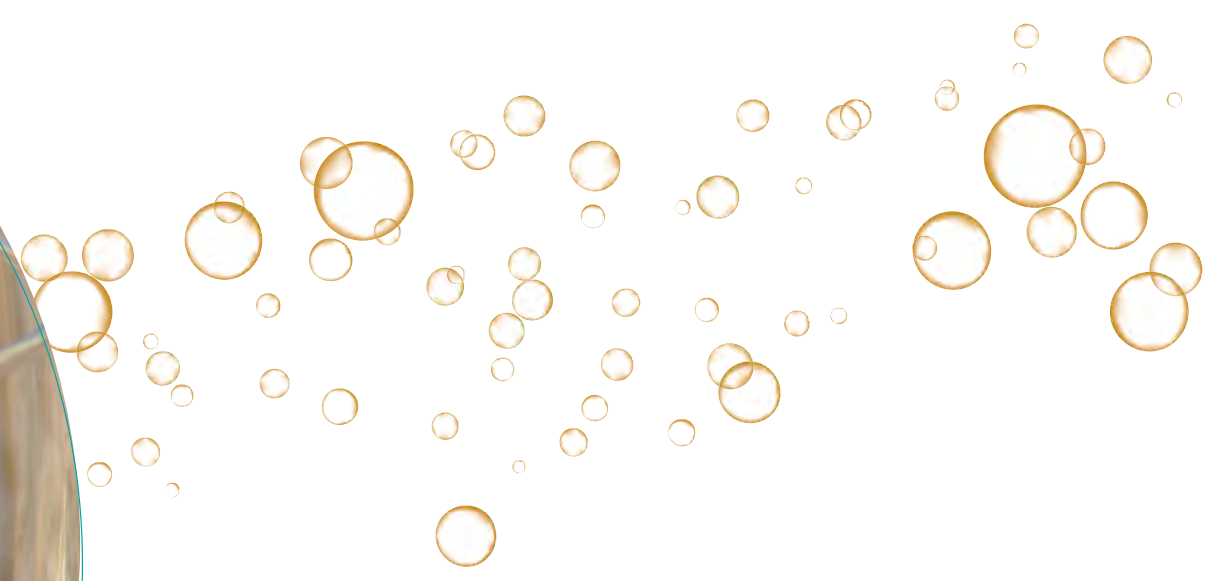




## UN PANEL DE CÉPAGES PLUS IMPORTANT

Les crémants étant produits un peu partout en France, ils offrent de surcroît l'avantage de pouvoir jouer sur un accès à un panel de cépages beaucoup plus important, apportant ainsi une variété de saveurs intéressante. Je commencerai par le vouvray brut millésimé 2017 du domaine Brisebarre. À moins de 15 euros, ce pur chenin ayant bénéficié d'une durée de vieillissement de 5 ans en cave, offre des notes d'acacia et de coing vraiment envoûtantes. La bulle est fine. La presse américaine lui délivre d'excellentes notes. Chez nous, la dernière édition du *Guide Hachette des vins* met, elle, en avant le brut non millésimé avec 2 étoiles. Il est encore plus accessible financièrement. Dans un registre plus « pointu » et acidulé, nous rapprochant plus nettement de « l'équilibre champenois », goûtez au vouvray en version Extra-Brut (dosage en sucre moins important avant embou-

teillage) du domaine Alain Robert. « Fidèle à ses origines, ce chenin blanc entre en scène avec classe et élégance, sans rougir il est capable de donner la réplique aux plus grands de sa catégorie », indique le domaine. Bulles fines (30 à 36 mois de vieillissement), bouquet de fruits blancs en bouche et fraîcheur tranchante signent cette « fine bulle ». Encore plus vif, égalant cette fois-ci l'équilibre du modèle de la côte des Blancs en Champagne, patrie du chardonnay, s'aligne le crémant d'Alsace Blanc de Blancs millésimé 2015 Nature Zéro Dosage (aucun sucre ajouté) du domaine Paul Humbercht. Il se distingue par son aromatique très fleurs blanches lié au choix d'assemblage : pinot blanc, pinot auxerrois, riesling et pinot gris, vieilli entre 5 et 6 ans. Son origine « biodynamique » avec, entre autres, un ajout de sulfites *a minima* participe certainement à sa justesse aromatique, sa minéralité saline et à l'évanescence de sa bulle en bouche (un peu moins de 20 euros).



### « IL EN DÉROUTERA UN PAQUET »

En Savoie, très belle surprise aussi avec ce Brut Grand Alpin millésime 2015 du domaine Blard. Ce crémant d'assemblage 60 % jacquère et 40 % chardonnay vieilli trois ans est d'une classe folle. C'est encore un Brut Nature Zéro Dosage.

Il offre donc une bouche fraîche et tendue avec une belle complexité de saveurs.

Sa bulle est fine et gourmande et le vin s'allonge une nouvelle fois sur une belle minéralité saline. Aux alentours d'une vingtaine d'euros, « il en déroutera un paquet ». Prenons un peu de couleur avec le Rosé Perle d'Aurore de la Maison Louis Bouillot. Cette maison s'est construit une solide réputation autour de ses crémants de Bourgogne. Ici, c'est un assemblage en version Brut de gamay et pinot noir. En bouche on joue entre des notes acidulées de petits fruits rouges et des arômes de fleurs blanches. Les bulles se font ici un peu plus gourmandes et tendres. Le domaine indique qu'il se marie bien avec le tarama et les accents grecs du tzatziki. Pour ma part, je le sers volontiers, d'abord sur un brillat-savarin. Dans cet accord, l'effervescence équilibre le crémeux du fromage et lui apporte une dimension aromatique « fruits rouges », bienvenue. Et s'il en reste, servez-le juste après, sur un dessert aux fruits rouges.

Vous l'aurez compris, le monde du vin est vaste, les expériences nombreuses. Jouer la carte des « fines bulles » est un jeu très intéressant, d'autant plus quand elles sont plus régulièrement produites avec des critères hautement qualitatifs. Que les bouchons « pètent » avec bonheur (et modération) pendant ces fêtes. ■



© Atelier Gallien - E.J.G

Par Gaël Herrouin

—  
Expert gradé et assermenté  
près le Tribunal  
de Commerce de Paris

—  
Membre de la Compagnie  
des Courtiers-Jurés-Experts  
en vins (Association  
créée en 1322, reconnue d'utilité  
publique par l'état)

—  
Gérant de la société  
Les Vins Dévoilés, créateur  
d'événements autour de  
la dégustation de vins rares.

—  
Tél. 06 68 32 91 69  
[contact@lesvinsdevoiles.com](mailto:contact@lesvinsdevoiles.com)

# Priscilla



© D.R.



## DEVENIR ADULTE

**P**risquilla ne supporte plus de passer d'une base militaire à une autre, son beau-père étant officier dans l'aviation. À Bad Nauheim, en Allemagne, elle fait la connaissance d'Elvis Presley alors qu'il effectue son service. Déjà au sommet de sa gloire, il a 24 ans et elle seulement 14. Leur relation est chaste et il parvient à rassurer les parents de

l'adolescente sur ses intentions, même s'ils restent méfiants. Lorsqu'il rentre en Amérique, Priscilla craint pour leur avenir ensemble mais le rejoint deux ans plus tard à Graceland. Tout ne sera pas forcément aussi rose qu'elle l'espérait... De Scarlett Johansson dans *Tokyo dans Lost In Translation* à la jeunesse dorée de Californie dans *Bling Ring* en passant par la reine de France *Marie-Antoinette* ou le père divorcé qui peine à appréhender l'adolescence de sa fille dans *Somewhere*, la fille de Francis Ford Coppola ne cesse de creuser un sillon qu'on devine très intime. Son

## Dream Scenario

# Tout le monde rêve de Nicolas Cage

Le quotidien banal de Paul Matthews, professeur d'université, est bouleversé lorsqu'il est abordé par des personnes qui ont rêvé de lui. À chaque fois le même constat : quelque chose de désagréable leur arrive et lui les regarde sans intervenir. Très vite, il réalise que ce phénomène est partagé par des millions de personnes ! Il devient une curiosité médiatique mais tout bascule lorsqu'il devient très violent lors de ces apparitions virtuelles... Amer à cause d'une collègue qui aurait volé l'idée du livre qu'il espère écrire depuis des années mais dont il n'a pas rédigé la moindre ligne, cet anonyme s'estimant injustement ignoré embrasse cette attention. Nicolas Cage, aussi fascinant que dans le récent *Pig*, incarne avec une forme de génie l'ambiguïté morale de ce faux gentil victime de son manque de caractère. Ses rencontres dans l'esprit d'inconnus sont si absurdes qu'elles en deviennent hilarantes, avant de susciter le malaise lorsqu'elles virent à une agressivité dérangeante. Le récit patine dans sa dernière partie, moins surprenante, mais Kristoffer Borgli a le mérite d'intriguer avec cette fable métaphysique sur un raté très humain qui aurait aimé réussir sa vie.



## Iris et les hommes

### Une femme qui se dégèle

Lassée de ne plus avoir de rapport physique avec son mari débordé par son travail, Iris s'inscrit sur un site de rencontres. Les aventures d'un soir vont se succéder et perturber son entourage... Caroline Vignal dirige à nouveau la vitupérante Laure Calamy après *Antoinette dans les Cévennes* pour une comédie surfant sur le thème déjà usé des applications de type Tinder. Les petits détails sur l'intrusion des secrets d'Iris dans sa vie (les sonneries intempestives de son portable, les livres qu'elle parcourt jusque dans le lit conjugal, comme *La Femme gelée* d'Annie Ernaux) permettent de mêler réalisme, dérision et onirisme. La scène où Laure Calamy se lance dans une chorégraphie endiablée sur la version française d'*It's Raining Men* (il pleut des hommes) n'a pas le peps visé malgré son investissement et finit par devenir le symbole du manque de nuances du scénario. Vincent Elbaz joue avec la fadeur adéquate l'époux négligent et Suzanne de Baecque amuse en assistante impliquée malgré elle dans cette frénésie sexuelle. Malgré l'envie noble de parler de la quête d'une femme pour reconquérir son désir dans un registre délicieusement immoral, le résultat est décevant...



# Cinéma En bref

Étrange rencontre au cœur de la comédie tournée en discrétion par Guillaume Nicloux, au titre révélateur : *Dans la peau de Blanche Houellebecq*. En Guadeloupe, **BLANCHE GARDIN** préside un concours de sosies de **MICHEL HOUELLEBECQ**. L'écrivain lui-même s'y rend mais des événements imprévus vont plonger ce duo au cœur d'une intrigue rocambolesque.

**NAT WOLFF** (*Nos étoiles contraires* et *Hérédité*) et **LUCY HALE** (le film d'horreur *Action ou vérité*) tomberont sous le charme l'un de l'autre lors du mariage d'un ami commun dans la comédie romantique *Which Brings Me to You*. Leur relation commence sur un échange épistolaire, chacun s'écrivant à tour de rôle des lettres décrivant erreurs et aventures passées.

Nouveau projet littéralement animé pour **PHILIPPE LACHEAU** qui réalisera une adaptation du *Marsupilami* de Franquin, plus de onze ans après celle d'Alain Chabat. Il retrouvera les fidèles de la Bande à Fifi (Julien Arruti, Tarek Boudali et Élodie Fontan) avec qui il tourne actuellement une version française de la série japonaise culte *Signé Cat's Eyes*.

## PAUL MCCARTNEY S'ANIME

Alors que l'ex-Beatles a récemment finalisé avec Ringo Starr (son dernier partenaire encore parmi nous) *Now & Then* le tout dernier titre du groupe mythique grâce à un enregistrement inédit de John Lennon, sur lequel George Harrison avait ajouté des riffs de guitare au début des années 2000, il prépare un long-métrage d'animation tiré d'une bande dessinée dont il est l'auteur avec Geoff Dunbar et Philip Ardagh. *High in the Clouds* raconte l'histoire de l'écureuil adolescent Wirral qui déclenche accidentellement une révolution contre

la chouette Gretsch, diva autoritaire qui a banni toute musique de sa ville. Paul McCartney signera l'adaptation et la musique (avec Michael Giacchino, compositeur de *Là-haut* et *Ratatouille*) de ce film réalisé par Toby Genkel (*Maurice le chat fabuleux*). Il ne s'agit pas du premier film d'animation auquel il participe. Impliqué de loin dans *Yellow Submarine*, il est à l'origine des courts-métrages *Rupert et la chanson de la grenouille* (1983), *Tropic Island Hum* (1997) et *Tuesday* (2001).

## ILLUSIONS PERDUES DE MÉDAILLE

Benjamin Voisin (*Illusions perdues*) sera un tireur sportif d'exception mais immature et pas très malin dans la comédie *L'Esprit Coubertin* de Jérémie Sein, où apparaîtront aussi Emmanuelle Bercot, l'humoriste Laura Felpin et Grégoire Ludig. Après dix jours de compétition désastreuses pour la délégation française aux Jeux olympiques, tous les espoirs de médaille d'or reposent sur lui. Alors que la compétition approche, il doit partager sa chambre avec un nageur venu du Vanuatu qui semble plus préoccupé par les tentations extra-sportives du village que par sa course.

## SI TU N'AIMES PAS CAMÉLIA JORDANA, PRENDS GARDE À TOI !

L'amour sera enfant de bohème pour Camélia Jordana qui doublera Carmen dans *Prends garde à toi*, troisième long-métrage d'animation de Sébastien Laudenbach, après *La Jeune Fille sans mains* et *Linda veut du poulet !* Il s'agira d'une libre adaptation de l'opéra de Bizet qui honorera le 150e anniversaire de sa création. Andalousie, 1840. Salva, 13 ans, fidèle assistant d'un rémouleur aveugle, rencontre à Séville Carmen, gitane de 20 ans à la voix fascinante. Apprenant par un présage que la mort plane sur elle, il fait appel à son amie Belén, 15 ans, et à sa petite troupe de gamins des rues, pour tenter de la sauver. Eléa Gobbé-Mévellec, coréalisatrice avec Zabou Breitman des *Hirondelles de Kaboul*, créera le design des personnages.

## LES DERNIERS GRANDS ESPIONS DE LA GUERRE FROIDE

Christian Bale et Bradley Cooper, déjà partenaires dans *American Bluff*, se retrouveront pour le thriller *Best of Enemies* (« Les Meilleurs Ennemis », en français) qui évoquera des faits réels évoqués dans l'ouvrage *Best of Enemies: The Last Great Spy Story of the Cold War* d'Eric Dezenhall. L'histoire, qui débute à la fin des années 70, capte les derniers soubresauts de la guerre froide à travers la rencontre de deux agents secrets, Jack Platt de la CIA et Gennady Vasilenko du KGB. Alors qu'ils ont pour mission de convaincre l'autre de trahir son pays, ils se lient d'amitié. Ils seront à l'origine de la résolution de plusieurs grandes affaires d'espionnage du vingtième siècle... ■

## BORDEAUX VENTES DU 25 JANVIER 2024, À 15 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
22/50	EJG 15-12-2023	SELARL C.A.B. M <sup>e</sup> Sylvaine BAGGIO	MAISON D'HABITATION AVEC DÉPENDANCES ET Puits	SENDETS	1 lieudit La Nouvelle	80 000 €
23/73	EJG 15-12-2023	SELARL DUCOS-ADER : OLHAGARAY & ASSOCIÉS	PARCELLES DE TERRAIN	PORTE-DE-BENAUZE	Arbis, lieuxdits « Le Vert », « Terrade » et « le Graveyron »	30 000 €

E-mail : [annonces-legales@echos-judiciaires.com](mailto:annonces-legales@echos-judiciaires.com) - Plateforme : [annoncelegale.echos-judiciaires.com](http://annoncelegale.echos-judiciaires.com)

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, magazine d'informations économiques habilité à publier les annonces légales et judiciaires sur le département de la Gironde. Le site echos-judiciaires.com est également habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales et judiciaires pour le département de la Gironde.

Selon l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048680411>), le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département de la Gironde.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2024 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des constitutions de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 2 alinéa 2 ;
- Le tarif des annonces relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 € HT ; le tarif lié à la clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 € HT ;
- Les tarifs des annonces légales relatives aux procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce sont mentionnés dans l'article 2 alinéas 5 et 6 ;
- Les tarifs des annonces relatives aux modifications de société sont mentionnées dans l'article 2 alinéa 8 ;
- Les tarifs des annonces relatives au changement de nom patronymique est de 56 € HT ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

## VENTES AUX ENCHÈRES

**SAS MAXWELL - MAILLET - BORDIEC - Maître William MAXWELL,**  
Avocat au Barreau de BORDEAUX, 4 rue de la Porte Basse à BORDEAUX (33000).  
Renseignements exclusivement de 14 h à 16 h au 02 51 84 32 20

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Au Tribunal Judiciaire de BORDEAUX,  
Chambre des saisies immobilières, Juge de l'Exécution,  
Palais de Justice de BORDEAUX, 30 rue des Frères Bonie

## MAISON D'HABITATION

COMMUNE DE CANEJAN (Gironde - 33610)  
3 Place de la Sablotte  
Mise à prix (frais outre) : 95.000 €

LE JEUDI 15 FEVRIER 2024 A 15 HEURES

**UNE MAISON D'HABITATION** comprenant cellier, cuisine, séjour, dégagement, 3 chambres, WC et salle d'eau, garage, jardin et dépendance édifiée sur la parcelle cadastrée section AR 166, pour une contenance totale de 00 ha 04 a 94 ca.

Ainsi, au surplus, que lesdits biens s'étendent, se poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances et dépendances, sans exception ni réserve.

Le bien vendu est occupé par les débiteurs saisis.

**MISE A PRIX (frais outre) : 95.000 €.**

**VISITES** LE 24 JANVIER 2024 de 10 h à 12 h et LE 30 JANVIER 2024 de 10 h à 12 h.

Aux requêtes poursuites et diligences de la société dénommée CREATIS, société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 46.900.000 €, ayant son siège social à VILLENEUVE D'ASCQ (59866), 61 avenue Halley, Parc de la Haute Borne, inscrite au RCS de LILLE sous le n° 419 446 034, prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour avocat la SAS MAXWELL - MAILLET - BORDIEC représentée par Maître William MAXWELL, Avocat au Barreau de BORDEAUX, y demeurant 4 rue de la Porte Basse - BORDEAUX (33000).

Les enchères ne seront reçues que par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de BORDEAUX.

Pour tous renseignements, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX où le cahier des conditions de vente n°23/00094 a été déposé, ou à l'avocat susnommé.

Pour avis : William MAXWELL, avocat

L23EJ59409

## SCP CUTURI-WOJAS-REYNET DYNAMIS AVOCATS

27 Rue Boudet - CS 32048 33001 BORDEAUX CEDEX  
TEL : 05 57.14.46.40

Site rubrique « Ventes aux enchères » : [www.dynamis-avocats.com](http://www.dynamis-avocats.com)

## VENTE AUX ENCHERES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX 30 RUE DES FRERES BONIE

## MAISON

à LESPARRÉ MEDOC (33340) 8 Chemin du Pas des Sauts,

**MISE A PRIX : 50 000 €**

LE 8 FÉVRIER 2024 À 15 HEURES

DESIGNATION : cadastrée section BL n°243 pour une contenance de 21a et 92ca

DESCRIPTION SOMMAIRE : RDC : salon, cuisine, WC, SDE, 3 chambres, bureau, cellier ; 1<sup>er</sup> étage ; vérandas, séjour/cuisine, WC, SDB, 2 chambres. Garage, piscine, cuisine d'été

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourra porter les enchères. Rens. au 05.57.14.46.40 uniquement de 11h à 12h et sur le site [www.dynamis-avocats.com](http://www.dynamis-avocats.com) rubrique « Ventes aux enchères »

VISITES : jeudi 11.01.2024 (10h à 12h) et Mardi 23.01.2024 (14h à 16h).

RG : 23/00048

L23EJ58693

POUR VOTRE  
COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

[publicite@echos-judiciaires.com](mailto:publicite@echos-judiciaires.com)

## CONSTITUTIONS

Par acte SSP du 07/12/2023, il a été constitué une SASU dénommée EPSILAM Siège social : 48 AV DE SAINT MÉDARD 33700 MERIGNAC Capital : 350.000,00 € Objet : La prise de participation directe ou indirecte dans toutes opérations financières, industrielles ou commerciales pouvant se rattacher à l'exploitation de tout fonds de commerce, avec toutes leurs annexes sans réserve ; La direction, l'animation et la gestion des activités des filiales et d'éventuels partenaires. Président : Alexandra MAS, 48 AV DE SAINT MÉDARD 33700 MERIGNAC Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

L23EJ57398



SPE - SAS SR CONSEIL  
82 rue de la Petite Eau - CS 80030  
73290 LA MOTTE-SERVOLEX  
Tel : 04 79 25 19 18

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GRIGNOLS (33) du 06/12/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS  
Dénomination : LALIN IMMO  
Siège : 430 route de la Grande Côte 33690 GRIGNOLS  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 euros  
Objet : L'acquisition, le financement, la propriété, la rénovation (par sous-traitance) et la gestion par bail ou autrement de tous biens et droits mobiliers et immobiliers, L'acquisition de biens et droits immobiliers destinés à la location en meublé, à titre professionnel ou non professionnel, La fourniture de prestations commerciales accessoires de nature hôtelière ou para-hôtelière, telles que le petit-déjeuner, le nettoyage des locaux, la mise à disposition de linge de maison et l'accueil de la clientèle, L'acquisition des meubles, équipements et aménagements destinés à garnir les locaux, Exceptionnellement l'aliénation de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : cession des actions de l'associé unique est libre. Cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : la société HUGO LALIN Holding, SASU au capital de 460 000 euros, dont le siège social est 430 route de la Grande Côte - 33690 GRIGNOLS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 981 960 289 RCS BORDEAUX, représentée par Monsieur Hugo LALIN, Président.

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

La Présidente

L23EJ59887



LABATTUT & ASSOCIES  
Société d'avocats  
15 rue Colbert  
33000 BORDEAUX  
Tel : 05.47.74.54.20

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte sous-seing privé du 21 décembre 2023 de la Société par actions simplifiée **Société Fatière Bordelaise** - Capital social : 70 000 € - Siège social : 30 Rue SAINT GENES 33000 BORDEAUX - Durée : 99 ans - Objet social : la prise de participation dans le capital social de toutes sociétés ou entreprises ; la gestion des titres lui appartenant ; le contrôle et l'animation des sociétés du groupe ; toutes prestations de services ; l'acquisition et l'exploitation d'immeubles ; tout prêt ou garantie, emprunt, avance financière au profit des sociétés du groupe ; et plus gé-

néralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social - Assemblée : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire ; chaque action donne droit à une voix ; le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent - Transmission des actions : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies au Titre IV des statuts - Président : Frédéric BOURGUE - 30 Rue SAINT GENES 33000 BORDEAUX.

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

L23EJ60638



LABATTUT & ASSOCIES  
Société d'avocats  
15 rue Colbert  
33000 BORDEAUX  
Tel : 05.47.74.54.20

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 décembre 2023, il a été constitué sous la dénomination sociale **MSC INVEST** une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes : Capital social : 1 000 euros - Siège social : 83, Avenue de VERDUN - 33200 BORDEAUX - Durée : 99 ans - Objet social : la prise de participation dans le capital social de toutes sociétés ou entreprises ; la gestion des titres lui appartenant ; le contrôle et l'animation des sociétés du groupe ; toutes prestations de services ; l'acquisition et l'exploitation d'immeubles ; tout prêt ou garantie, emprunt, avance financière au profit des sociétés du groupe ; et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social - Gérant : Maxime COURVOISIER - 83, Avenue de VERDUN - 33200 BORDEAUX - La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

L23EJ60653



Stéphane D'OLIVEIRA  
139 Avenue de la Mame  
33 700 MERIGNAC  
Tel : 05 56 52 64 34

## AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination sociale : **ZelAM**

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000 euros, composé d'apports en numéraire divisés en 1000 parts de 1 euro chacune.

Siège social : 9 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33110 LE BOUSCAT

Objet : La société a pour objet, en France comme à l'étranger :

L'exercice d'activités dans le domaine des services informatiques et de la vente de matériel informatique. Elle peut notamment réaliser des prestations de conseil, de maintenance, de développement, de formation, d'installation et de gestion de systèmes informatiques. La société peut mener toute activité annexe, connexe ou complémentaire en relation directe ou indirecte avec son objet social.

Gérant : Monsieur Zaeher RACHID né le 01 décembre 1975 à Djeddah, demeurant 9 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 33110 LE BOUSCAT

Durée : 99 ans

Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux

Pour avis

L23EJ60777

ABONNEZ VOUS



Stéphane D'OLIVEIRA  
139 Avenue de la Mame  
33 700 MERIGNAC  
Tel : 05 56 52 64 34

## AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination sociale : **BSI**

Forme juridique : EURL

Capital : 1 000 euros, composé d'apports en numéraire divisés en 1000 parts de 1 euro chacune.

Siège social : Chemin de Poinstot LE HAILLAN (33185)

Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

La société a pour objet principal l'exercice de l'activité de plaquiste-plâtrier. Elle pourra également réaliser des travaux complémentaires dans le domaine du bâtiment et des travaux publics, notamment la maçonnerie, la menuiserie, la peinture, la rénovation intérieure et autres travaux connexes.

Gérant : Monsieur Mazhar ALBOUSHI né le 14 novembre 1985 à QUDSAYA (Syrie), demeurant Chemin du Poinstot - 33185 LE HAILLAN

Durée : 99 ans

Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux

Pour avis

L23EJ60779

Aux termes d'un ASSP en date du 23/11/2023, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **FAMILLE IMMO**

Objet social : L'acquisition de tous terrains ou immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

- La prise de participation dans toute société ayant pour objet l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous terrains, immeubles bâtis et/ou à bâtir dont elle pourrait devenir propriétaire,

- La souscription de toutes ouvertures de crédit, souscription de crédit-bail immobilier ou autre, avec ou sans garantie hypothécaire, en vue de faciliter la réalisation de l'objet social et de permettre à la société d'acquiescer toutes sommes dont elle pourrait être débitrice à quelque titre que ce soit,

- Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des terrains ou immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Siège social : 20 rue du président Salador Allende, 33310 LORMONT

Capital : 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Gérance : Monsieur FARNOLLE LÉONEL, demeurant 20 allée de Peygaillard , 33370 BONNETAN

L23EJ60787

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 22 décembre 2023, à SAINTE FOY LA GRANDE.

Dénomination : **SCY**.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 65 rue de la République, 33220 SAINTE FOY LA GRANDE.

Objet : - L'acquisition, la construction, la rénovation et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation,

professionnel, commercial, artisanal ou industriel, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts, la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 500 euros

Cession de parts et agrément : Cession libre entre associés - Agrément pour tiers.

Gérant : Madame Sarah Virginie Pascale JANSSEN, demeurant 12 Les Saurins, 33220 SAINT QUENTIN DE CAP LONG

La société sera immatriculée au RCS LIBOURNE.

Pour avis.

L23EJ60830

Suivant acte reçu par Me Quitterie BOUNAUD, notaire à BLAYE, le 20 décembre 2023, a été constituée la société civile dénommée «**SCI DALAU**», siège social : VAL DE VIRVEE (33240), 27 rue de l'Eglise Saint Pierre, SALIGNAC.

Capital social : CENT EUROS (100,00 €), divisés en 100 parts sociales de UN EURO (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100,

Objet social : - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens les biens ou droits mobiliers et immobiliers.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. DE LIBOURNE

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé(e)s premiers gérants de ladite société :

- Monsieur Hubert DAPHNE, électricien, demeurant à VAL DE VIRVEE (33240), 27 rue de l'Eglise Saint Pierre, SALIGNAC.

- Mademoiselle Sophie Lucette LAUMOND, professeur des écoles, demeurant à VAL DE VIRVEE (33240), 27 rue de l'Eglise Saint Pierre, SALIGNAC.

L23EJ60931



01 AUDIT  
Expertise Comptable  
Société d'Expertise comptable  
66 bis Avenue de VERDUN  
33610 CESTAS  
05 57 10 48 24 - www.01audit.com

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **EURL CALMOS PIZZA**

FORME : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

SIÈGE SOCIAL : 1 ROUTE D'ARTIGUILLO 33340 SAINT GERMAIN D'ESTEUIL

OBJET : Restauration de type rapide, pizzas à emporter, à consommer sur place ou à livrer

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 1500 euros

GERANCE : Monsieur BENOIT ROUSSEAU, demeurant au 9 ROUTE DE BOUYENTRAN 33340 SAINT GERMAIN D'ESTEUIL

IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

L24EJ00026



**LABATTUT & ASSOCIÉS**  
Société d'avocats  
15 rue Colbert  
33000 BORDEAUX  
Tel : 05.47.74.54.20

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 décembre 2023, il a été constitué sous la dénomination sociale «**SCI VENUSIA**» une société civile présentant les caractéristiques suivantes :  
Capital social - Apports : 1 000 euros intégralement par apports en numéraire  
- Siège social : 28 Rue MARCEAU - 33110 LE BOUSCAT - Durée : 99 ans - Objet social : l'acquisition, la gestion d'immeubles et terrains, bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers ; le cas échéant leur cession ; tous emprunts ; la réalisation et la gestion pour son propre compte de tous placements ; et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social - Gérants : Monsieur Gaël DRIGNON, 28 Rue MARCEAU - 33110 LE BOUSCAT - Madame Johanne SANS, épouse DRIGNON, 28 Rue MARCEAU - 33110 LE BOUSCAT - Clauses sur l'agrément : la transmission, entre vifs ou par décès, de parts sociales est soumise à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire, sauf entre associés ou au profit des descendants ou les transmissions sont libres.

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, L24EJ00189



## L'ATELIER DES SENS

Société par action simplifiée  
89 bis Rue du Commandant Cousteau  
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 décembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination sociale : L'ATELIER DES SENS

Objet social : la prise de participation ou d'intérêts, dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières, françaises ou étrangères, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement ; la gestion de ces participations et notamment en qualité de mandataire social ; toutes prestations de services d'étude, de conseil et d'assistance en matière commerciale, financière, comptable, juridique, fiscale, technique, administrative, informatique et la fourniture de toute autre prestation de services.

Siège social : 89 bis Rue du Commandant Cousteau - 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC

Durée : 99 ans

Capital social : 1 000 euros divisé en 100 actions de 10 euros

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les statuts, quel que soit le nombre d'action qu'il possède.

Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Agrément : Les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des trois quarts des voix des associés disposant du droit de vote.

Président : Madame Katia RICHARD  
demeurant 89 bis Rue du Commandant Cousteau, 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC

La société est en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Libourne

Pour avis, L24EJ00284

Aux termes d'un ASSP en date du 02/01/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **ALTERNATIV ELECTRICITE**

Objet social : Entreprise générale d'électricité, neuf et rénovation, dépannage, courant faible (VDI), installation de chauffages électriques, alarmes, domotique, réseaux de communication, automatismes et portes automatiques, conseils en éclairage, fourniture et pose d'éclairages, installation de VMC, fourniture, installation et raccordement de panneaux photovoltaïques, fourniture, installation et raccordement de bornes de recharge

Siège social : 16 Rue Victor Hugo, 33290 PAREMPUYRE

Capital : 4 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Président : M. JARABA Mathieu, demeurant 16 Rue Victor Hugo, 33290 PAREMPUYRE

Admission aux assemblées et droits de votes : L'associé unique est seul compétent pour la prise de décisions

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles par l'associé unique

Pour avis, Monsieur Mathieu JARABA L24EJ00299

## MODIFICATIONS

## TRANSFERT DE SIEGE MÊME RESSORT

Par décision de l'associé unique du 01/12/2023, il a été décidé le transfert du siège social du **Talence Domiciliation 27** Allée des Petits Rois à TALENCE (33400) vers 4 Rue Jean Giono à FLOIRAC (33270) à compter de ce jour. Modification sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis, la gérance. L23EJ56335



**ACTUARIEL EXPERTISE**  
Société d'expertise comptable  
Conseil en création d'entreprises  
Lormont - Tél. 05 57 54 4984  
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32  
www.actuariel-expertise.com

## MODIFICATION DENOMINATION SOCIALE

L'associé unique de la société **SR CONSEIL**, société à responsabilité limitée au capital de 25000 euros dont le siège social est situé Rue Cantelaudette Immeuble le Titaneum 33310 LORMONT et immatriculée 878881580 RCS BORDEAUX, a décidé, en date du 14 DECEMBRE 2023, de changer la dénomination sociale de la société afin qu'elle devienne «**WE ARE PALLETS**» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

L23EJ58560



**ACTUARIEL EXPERTISE**  
Société d'expertise comptable  
Conseil en création d'entreprises  
Lormont - Tél. 05 57 54 4984  
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32  
www.actuariel-expertise.com

## MODIFICATION PRESIDENT

L'Assemblée Générale des actionnaires de la société CONFORT ENERGIE, société par actions simplifiée au capital de 1000 euros, dont le siège social est situé 8 Rue de L'Hermite 33520 BRUGES, immatriculée 954 015 822 RCS BORDEAUX, a, en date du 02 OCTOBRE 2023, constaté la démission de la société RD COMPAGNIE représentée par Monsieur Alexandre HENRI de son poste de président, et nommé en remplacement de ce dernier, pour une durée illimitée, la société A.i Représentée par son gérant Monsieur Alexandre HENRI, ayant son siège social situé 8 Rue de L'Hermite 33520 BRUGES, immatriculée 979647237 au RCS de Bordeaux.

L23EJ58889



**Groupe CF**  
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

## CASSIOPEE

SAS au capital de 380 000€  
Siège social : 2 rue Pierre Mérigon  
33440 ST VINCENT DE PAUL  
878988294 RCS BORDEAUX

L'AGE du 19/12/2023 a transféré le siège social du 2 rue Pierre Mérigon 33440 ST VINCENT DE PAUL au 171 Rue de la Benauge 33100 BORDEAUX à compter de ce jour et a modifié l'article 4 des statuts.

Pour avis, le Président L23EJ59167

## NFU DIGITAL

SAS au capital de 839.234,00 €  
Siège social : 5 rue de la Baume  
75008 PARIS  
835 272 063 RCS de PARIS

En date du 28/11/2023, par décision unanime les Associés ont décidé de transférer le siège social de la société au 18 Rue Porte-Dijéaux - 33000 BORDEAUX, à compter du 28/11/2023.

Président : HBD, SAS au capital de 117.195,00 euros, sise 50 rue Charpentier - 33200 BORDEAUX, 528 844 145 RCS de BORDEAUX

Radiation au RCS de PARIS et ré-immatriculation au RCS de BORDEAUX.

L23EJ59900



**GASCONIC** Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros Siège social : 17 rue du Commandant Charcot 33000 BORDEAUX 904 345 824 RCS BORDEAUX Aux termes d'une décision en date du 22/12/2023, l'associé unique a décidé de modifier l'objet qui devient développement et services informatiques et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis, La Gérance L23EJ60167

## SAS CREDIT AGRICOLE AQUITAINE CAPITAL INVESTISSEMENT

Siège social : 106, quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX 908 501 653  
Société par Action Simplifiée Unipersonnelle au capital de 3 050 000 €  
Siège social : 106, quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX  
RCS Bordeaux : 908 501 653

## AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes du procès-verbal de la décision de l'associé unique en date du 21 novembre 2023, le capital social a été augmenté d'une somme de 3 000 000 € par l'émission d'actions en numéraire.

En conséquence, l'article 7 des statuts est modifié ainsi qu'il suit :

ARTICLE 7 - Capital social

Le capital social est fixé à la somme de 3 millions cinquante mille euros (3 050 000 €), divisé en trente mille cinq cents (30 500) actions de même catégorie d'une valeur de cent euros (100 €) chacune, entièrement souscrites et libérées.

Pour avis, L23EJ60794

## REA

Société Civile Immobilière  
Capital : 7.622,45 €  
Siège social : 69 rue Surson 33300 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX N° 432538221

## MODIFICATION GERANCE

Aux termes d'un Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 décembre 2023

Madame Anne-Marie Pierrette Suzanne AMEN a démissionné de sa fonction de cogérante. Monsieur Gilles Max ROUGET demeurant à BORDEAUX (33300) 69 rue Surson se retrouve donc à compter du 5 décembre 2023 seul gérant de la société pour une durée illimitée

En conséquence l'article «NOMINATION DES GERANTS» des statuts sera modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS DE BORDEAUX

Pour avis, L23EJ60838

## SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55  
abonnement@echos-judiciaires.com

MURS MOBILES D'AQUITAINE  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 7.622,45 euros  
Siège social : 7, rue Falcon - Lotissement Falcon

33700 MÉRIGNAC  
342 369 550 RCS BORDEAUX

Aux termes de DCU du 28 décembre 2023, les associés de la société MURS MOBILES D'AQUITAINE (i) Approuvé le projet de fusion établi par acte sous signature privée en date du 5 octobre 2023, aux termes duquel la société 4MA, SARL au capital de 10.000 euros SIÈGE social : 16, Cours du Québec - apt C202 33300 BORDEAUX 848 951 216 RCS BORDEAUX a fait apport, à titre de fusion, à la société MURS MOBILES D'AQUITAINE de la totalité de son actif évalué à 184.831 €, à charge de la totalité de son passif évalué à 38.772 €, la valeur nette des apports s'étant donc élevée à 146.059 €, (ii) Décidé, pour rémunérer cet apport, d'augmenter son capital d'un montant de 7.622,45 € pour le porter de 7.622,45 € à 15.244,90 €, par la création de 500 actions nouvelles dont il n'est pas fait mention de la valeur nominale, de même catégorie que les anciennes, entièrement libérées, et attribuées aux associés de la société 4MA à raison de 1 part de 4MA pour 5 actions de MURS MOBILES D'AQUITAINE et (iii) décidé de réduire son capital social d'un montant de 8.860,20 € pour le ramener de 15.244,90 € à 8.384,70 € par annulation de 450 actions figurant à l'actif apporté. Les associés ont également (iv) décidé de nommer Monsieur François-Gilles DAKHIL demeurant à Barsac (33720) - 2, rue Barrau nouveau Président pour une durée illimitée à compter du 28 décembre 2023 en remplacement de la société 4MA dissoute et (v) de nommer Madame Elodie UNGARI demeurant à Blanquefort (33290) - 4, rue des aubiers en qualité de Directeur Général pour une durée illimitée à compter du 28 décembre 2023 en remplacement de M. François-Gilles DAKHIL.

La prime de fusion s'élève globalement à 138.436,55 €.

La fusion est devenue définitive le 28 décembre 2023 ainsi qu'il résulte des DCU des associés de la société 4MA en date du 28 décembre 2023 et des DCU de la société MURS MOBILES D'AQUITAINE en date du 28 décembre 2023, la société 4MA se trouvant dissoute à cette date de plein droit du fait de la fusion.

La fusion a un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2023, d'un point de vue comptable et fiscal, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société 4MA depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 jusqu'au jour de la réalisation de la fusion sont réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société MURS MOBILES D'AQUITAINE et considérées comme accomplies par la société MURS MOBILES D'AQUITAINE depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

En conséquence de l'augmentation et de la réduction de capital, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés. Ancienne mention : capital social fixé à 7.622,45 €. Nouvelle mention : capital social fixé à 8.384,70 €.

L23EJ60905

4MA  
Société à responsabilité limitée  
Au capital de 10.000 euros  
Siège social : 16, Cours du Québec - apt C202

33300 BORDEAUX  
848 951 216 RCS BORDEAUX  
AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes de DCU en date du 28 décembre 2023, les associés de la société 4MA ont approuvé le traité établi sous signature privée en date du 5 octobre 2023, et portant fusion par absorption de leur Société par la société MURS MOBILES D'AQUITAINE, SAS au capital de 7.622,45 euros. Siège social : 7, rue Falcon - Lotissement Falcon 33700 MÉRIGNAC 342 369 550 RCS BORDEAUX.

Les associés ont décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société 4MA, le passif de cette Société étant intégralement pris en charge par la société MURS MOBILES D'AQUITAINE et les actions émises en augmentation de son capital par la société MURS MOBILES D'AQUITAINE étant directement et individuellement remises aux associés de la société 4MA, à raison de 1 part de 4MA pour 5 actions de MURS MOBILES D'AQUITAINE.

Les associés de la société MURS MOBILES D'AQUITAINE, en date du 28 décembre 2023 ayant approuvé le traité de fusion et augmenté son capital puis réduit son capital, la fusion et la dissolution de la société 4MA sont devenues effectives à cette date.

Les actes et pièces concernant la dissolution sont déposés au RCS de Bordeaux

L23EJ60907

**Redlink**  
NOUVELLE-AQUITAINE

## DISTRIT AQUITAIN

SARL au capital de 1 332 000 €  
Siège social : 9 RUE GAMBETTA CAUD,  
LA CARRE ST AMAND BAT A2B APPT 201  
33200 BORDEAUX  
RCS de BORDEAUX n°349 711 929

L'AGO du 22/12/2023 a décidé à compter du 22/12/2023 de rendre effective la démission de Mme DESPROGES PATRICIA aux fonctions de co-gérante.

Modification au RCS de BORDEAUX  
Pour avis  
Les associés

L23EJ60977

## LEGAUD

SARL AU CAPITAL DE 1 000 EUROS  
SIÈGE SOCIAL : 150 AVENUE THIERS  
33100 BORDEAUX  
921 873 592 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 28/12/2023, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Madame Pascale BOUCKAERT, demeurant 23 Rue des Ecurelles, 33680 LACANAU, pour une durée illimitée à compter du 01/01/2024.

Pour avis, La Gérance

L23EJ61040

## DÉMISSION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

### OYATS

Société par actions simplifiée au capital de 1 050 euros

Siège social : situé 7 bis avenue de l'Avenir 33510 ANDERNOS LES BAINS

908 086 812 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 21 décembre 2023, il a été acté de la démission de M. Nicolas DROUILLARD de ses fonctions de directeur général à compter de la même date.

Il en sera fait mention au RCS de BORDEAUX

Pour avis,

L24EJ00014



**Yves MOUNIER**  
Avocat à la Cour  
6 bis, rue de la Croix de  
Seguey 33000 BORDEAUX  
Tel : 05.56.52.74.60

### BIO FERME

SAS au capital de 51 320 euros  
Siège social : 33580 SAINT FERME  
410 269 278 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 19 avril 2023, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Jean-Michel BOYER de ses fonctions de Directeur Général à compter du 19 avril 2023. Aux termes de la même décision, l'associé unique a nommé en qualité de nouveau Directeur Général, Monsieur Ludovic BEGUE, demeurant 13 rue des Etangs, 60350 VIEUX-MOULIN. La Présidence

L24EJ00032

**ECHOS**  
JUDICIAIRES - GIRONDINS

**SERVICE  
ANNONCE LÉGALE**

TÉL. 05 56 52 32 13

annonces-legales@echos-judiciaires.com



**Yves MOUNIER**  
Avocat à la Cour  
6 bis, rue de la Croix de  
Seguey 33000 BORDEAUX  
Tel : 05.56.52.74.60

### VITAGERMINE

SAS au capital de 394.538,06 euros  
Siège social : 7, rue du Pré Meunier Parc  
d'activité du Courneau  
CS 600003 lieudit Canéjan 33612 CESTAS  
CEDEX  
775 586 811 RCS BORDEAUX

## CHANGEMENT DE DIRECTEUR GENERAL

Aux termes d'une décision en date du 19 avril 2023, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Jean-Michel BOYER de ses fonctions de Directeur Général à compter du 19 avril 2023. Aux termes de la même décision, l'associé unique a nommé en qualité de nouveau Directeur Général, Monsieur Ludovic BEGUE, demeurant 13 rue des Etangs, 60350 VIEUX-MOULIN. Aux termes de la même décision, l'associé unique a rectifié l'adresse du siège social qui est situé 7, rue du Pré Meunier, Parc d'activité du Courneau, CS 600003 lieudit Canéjan, 33612 CESTAS CEDEX. Aux termes de la même décision, l'associé unique constate que les capitaux propres de la société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au RCS. La Présidence

L24EJ00033

Aux termes d'une assemblée générale mixte en date du 08.12.2023, les associés de la Sarl **LE FOURNIL DE GRADIGNAN**, société à responsabilité limitée au capital de 3.750 €, siège social 9 Place Bernard ROUMEGOUX à GRADIGNAN (33170), immatriculée 794 288 183 RCS BORDEAUX, il a été décidé de nommer Monsieur Cédric TASSAN, né le 21.01.1992 à BORDEAUX, demeurant 2 bis rue Jules Guesde à LEOGNAN (33850), co-gérant, et ce à compter du 08.12.2023. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

L24EJ00042

## LE COMPTOIR DES GRAINES

Société à responsabilité limitée  
au capital de 8 000 euros  
Siège social : 92 AV CHARLES DE  
GAULLE 33650 LA BREDE  
882 218 043 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 12 décembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée **LE COMPTOIR DES GRAINES** a décidé de transférer le siège social du 92 AV CHARLES DE GAULLE, 33650 LA BREDE au 134 Rue de la Libération à LE MESNIL-EN-THELLE (60530) à compter du 12 décembre 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

L24EJ00064



**LDA**  
Société d'Avocat  
57 cours Pasteur  
33000 Bordeaux

Par une décision unanime des associés du 14.02.2023, les associés de la **SCEA DES VIGNOBLES DESPAGNE**, Société civile d'exploitation agricole - Capital 1.672 € - Siège Social : Le Peyrat - 33550 CAPIAN - R.C.S. BORDEAUX 380 970 038, ont décidé de nommer en qualité de cogérant, pour une durée de cinq (5) années, Monsieur Joël ELISSALDE, né le 31.10.1961 à LIBOURNE (33), de nationalité française, demeurant à NAUJAN ET POSTIAC (33420).

L24EJ00156

ABONNEZ VOUS



## DELANNOY SERGE

Eurl au capital de 2 500 €  
Siège social : 45 cours de l'Yser  
33800 BORDEAUX  
512 792 649 RCS BORDEAUX

Le 29/12/2023, suite à une cession de parts, l'associée unique a décidé avec effet au 01/01/2024 :

- de remplacer la dénomination sociale «DELANNOY SERGE» par «CTI BORDEAUX CAPUCINS» ;

- de modifier la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 30 septembre de chaque année ;

- de nommer M. Abdelkrim LIESTAL demeurant 135 rue Beauducheu 33000 BORDEAUX en qualité de nouveau gérant pour une durée illimitée en remplacement de M. Serge DELANNOY, démissionnaire de son mandat de gérant à compter du 01/01/2024 ;

- de modifier les statuts.

L24EJ00161

## SUPERMARCHÉ DE L'OCEAN

Société par actions simplifiée  
au capital de 10 000 euros  
Siège social : 46, avenue de l'Océan  
33930 VENDAYS MONTALIVET  
817 398 233 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 8/11/2023, l'AGE des associés de la SAS SUPERMARCHÉ DE L'OCEAN a décidé de transférer le siège social du 46, avenue de l'Océan, 33930 VENDAYS MONTALIVET au 87, avenue du Stade, Lieu-dit Cafol, 33350 SAINT-MAGNE-DE CASTILLON et de modifier l'article 4 des statuts.

POUR AVIS. La Présidente.

L24EJ00220

## SUPERMARCHÉ DE L'OCEAN

Société par actions simplifiée  
au capital de 10 000 euros  
Siège social : 46, avenue de l'Océan  
33930 VENDAYS MONTALIVET  
817 398 233 RCS BORDEAUX

Aux termes de l'AGE en date du 08/11/2023 et d'une délibération de la de la Présidente en date du 01/12/2023, il a été décidé de :

- remplacer à compter du 08/11/2023 la dénomination sociale «SUPERMARCHÉ DE L'OCEAN» par «MSIPP» et de modifier l'article 2 des statuts ;

- transférer le siège social du 46, avenue de l'Océan, 33930 VENDAYS MONTALIVET au 87, avenue du Stade, Lieu-dit Cafol, 33350 SAINT-MAGNE-DE-CASTILLON à compter du 08/11/2023 et de modifier l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 817 398 233 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de LIBOURNE. Président : Mme Marie-Aude SINSOU, demeurant 87, avenue du Stade, Lieu-dit Cafol, 33350 SAINT-MAGNE-DE-CASTILLON. Directeur général : M. Samuel MICHELI-SINSOU, demeurant 21, rue André L'oiseau 33330 ST EMILION.

- L'AGE du 08/11/2023 a décidé de réduire le capital social de 2 130 € pour le ramener de 10 000 € à 7 830 € par voie de rachat et d'annulation de 213 actions. La Présidente a constaté en date du 01/12/2023 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date. Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées : ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL : Ancienne mention : Le capital social est fixé à 10 000 €. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 7 830 €. POUR AVIS. La Présidente.

L24EJ00226

COORDINATION ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION ATLANTIQUE Société par actions simplifiée au capital de 7.000 € sise 12 Rue Eugène Freyssinet 33140 VILLENAVE D ORNON 797400660 RCS de BORDEAUX, Par décision de l'AGE du 18/12/2023, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01/01/2024 au 62 Route des roseaux 33720 ILLATS. Mention au RCS de BORDEAUX. L24EJ00243

## DISSOLUTIONS



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

### SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE CONSTRUCTION ET D'ATTRIBUTION 53 RUE VICTOR BILLON

Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 900 euros  
Siège social : 32 avenue de la Grange Noire 33700 MERIGNAC  
Siège de liquidation : 32 avenue de la Grange Noire 33700 MERIGNAC  
882 322 993 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 20 décembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Alain DRIVET, demeurant 42 Avenue de la Vigne 33970 LEGE-CAP-FERRET, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 32 avenue de la Grange Noire 33700 MERIGNAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. L23EJ59397

COUREAU INGENIERIE  
SAS au capital de 100 €  
Siège social :  
14 RUE COUREAU 33240 Saint-André-de-Cubzac

921 142 139 RCS de Bordeaux  
L'AGE du 15/12/2023 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du , nommé liquidateur M. ILZUKA Benoît, demeurant au 18 rue Coureau 33240 Saint-André-de-Cubzac, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au RCS de Libourne  
L23EJ60459



AVOCATS

## IKANTI

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 10 rue du Petit Bout du Banc 33640 CASTRES GIRONDE  
533 515 912 RCS BORDEAUX

## AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 15/12/2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Mme Maria NION, demeurant 10 rue du Petit Bout du Banc 33640 CASTRES

GIRONDE, exercera les fonctions de liquidatrice pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 10 rue du Petit Bout du Banc 33640 CASTRES GIRONDE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS.

Pour avis

La liquidatrice  
L23EJ60643



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

ARCACHON INVESTISSEMENT  
Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 24 avenue Regnault résidence La Falaise Appartement 17 33120 ARCACHON  
Siège de liquidation : 24 avenue Regnault résidence La Falaise Appartement 17 33120 ARCACHON  
801 019 191 RCS BORDEAUX

## DISSOLUTION

L'AGE du 03/12/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 03/12/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Alexandre POUGET, demeurant 24 avenue Regnault Résidence La Falaise apt 17 - 33120 ARCACHON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 24 avenue Regnault Résidence La Falaise apt 17 - 33120 ARCACHON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. L24EJ00030



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable  
et Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

EXPERTS BATIMENT ASSOCIES  
Groupement d'intérêt économique en liquidation

Au capital de 400 euros  
Siège social : Zone d'activité de Marticot - 7 Chemin de Marticot 33610 CESTAS  
Siège de liquidation : Zone d'activité de Marticot - 7 Chemin de Marticot 33610 CESTAS  
882 019 672 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 17/11/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 17/12/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Philippe JEAN, demeurant 18 chemin de Lou Pesseguey 33610 CESTAS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour

procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Zone d'activité de Marticot, 7 Chemin de Marticot 33610 CESTAS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. L24EJ00130

## CLÔTURES

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suite à une décision collective des associés en date du 12 décembre 2023 de la société :

**société GASC 33**

Société en liquidation

Société par actions simplifiée au capital de 8.000 Euros, siège social : 73 cours sur l'Yser - 33800 BORDEAUX- RCS BORDEAUX n° 507 796 027,

Il a été approuvé les comptes de liquidation et donné quitus au liquidateur, Madame Geneviève ROCFORT née DECROOS, demeurant 40 boulevard Boivin Champeaux à OUISTREHAM (14150) qui a ainsi été déchargée de son mandat, et il a été prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite décision.

Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis, le liquidateur

L23EJ60746



SFARI AQUITAINE AVOCATS  
Société d'Avocats Insiste au Barreau de Bayonne  
Maitre Denis RAZZI LA - Maitre François RABEDOU  
Espère Rivé Couraie - 66 allées Bismarck - 64100 BAYONNE  
e-mail : s.fari.aquitaine@avocats.fr  
tel : 05-59-31-43-25

### ARISTEGUI ET SGHIOUAR

SNC en liquidation au capital de 5 000 €  
Siège social : Centre commercial Arago - Esplanade Alcide Bontou - 33600 PESSAC  
Siège de liquidation : 1 Hameau de Montaugé - 33190 BAGAS  
518 900 824 RCS BORDEAUX

En date du 28 décembre 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, lui ont donné quitus de sa gestion et ont constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 28 décembre 2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce BORDEAUX.

L23EJ60792

ELITEC SARL en liquidation au capital de 97.801 € Siège social : 13 rue Gustave Eiffel ZI La Rivière - 33850 LEOGNAN 451 482 897 RCS BORDEAUX Par décisions unanimes du 17/11/2023, les associés ont (1) approuvé les comptes de liquidation (2) donné quitus à M. Nicolas CASSI, liquidateur, l'ont déchargé de son mandat (3) prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Le dépôt des actes et pièces relatif à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis. L23EJ60803

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **PLATES ET CULOTTEES.**

Forme : SAS société en liquidation.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 15 Route DE LA LANDE, 33360 LIGNAN-DE-BORDEAUX.  
852925171 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'AGE en date du 30 novembre 2023, les actionnaires ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Stephanie Darrouy demeurant 15 route de la lande, 33360 Lignan de Bordeaux et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du Bordeaux.

Le liquidateur

L24EJ00005

## LOCATIONS GERANCES

### AVIS DE LOCATION - GÉRANCE

Suivant un acte SSP du 28/12/2023, TAXIS ILLACAIS, SARL au capital de 263 420 euros, ayant son siège social 22 rue de la pinède, 33127 SAINT JEAN D ILLAC, en cours d'immatriculation au RCS de BORDEAUX a confié en location-gérance à TAXIS BORDEAUX METROPOLE, SAS au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 1 rue Marcel Cerdan, appartement 203, 33310 LORMONT, en cours d'immatriculation au RCS de BORDEAUX, son fonds de commerce de : Autorisation de stationnement Bordeaux n°56. Sis et exploité au sans objet, 33.

À compter du 01/01/2024 pour se terminer le 31/12/2024, renouvelable par tacite reconduction.

L23EJ60747

### AVIS DE LOCATION - GÉRANCE

Suivant un acte SSP du 28/12/2023, TAXIS ILLACAIS, SARL au capital de 263 420 euros, ayant son siège social 22 rue de la pinède, 33127 SAINT JEAN D ILLAC, en cours d'immatriculation au RCS de BORDEAUX a confié en location-gérance à M. BOURARA Semi, demeurant 99 rue Delbos, 33300 BORDEAUX, son fonds de commerce de : Autorisation de stationnement n°2 St Jean d'illac. Sis et exploité au sans objet, 33.

À compter du 01/01/2024 pour se terminer le 31/12/2024, renouvelable par tacite reconduction.

L23EJ60752

## 24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE  
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA  
NOTRE PLATEFORME WEB :

[annoncelegale.echos-judiciaires.com](https://annoncelegale.echos-judiciaires.com)

## ECS PRO

Société à responsabilité limitée  
Au capital de 15.000 €  
Siège social : 45 rue Pierre Baour à BORDEAUX (33300)  
RCS BORDEAUX n°484 950 779

Suivant acte en date du 22 décembre 2023, enregistré au SIE de BORDEAUX le 22 décembre 2023 référencé 3304P61 2023 A 10969,

La société ECS PRO, dont le siège social est situé 45 rue Pierre Baour à BORDEAUX (33300), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 484 950 779,

A VENDU :

La société **DAVID MORLANS**, dont le siège social est situé 19 rue du Général de Gaulle à LUDON-MEDOC (33290), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 979 844 263,

LA BRANCHE D'ACTIVITE SUIVANTE :

L'activité de commercialisation d'équipements de cuisines professionnelles exploitée 45 rue Pierre Baour à BORDEAUX (33300),

Moyennant le prix de 142.641,86 €.

Le transfert de propriété et l'entrée en jouissance ont été fixés au jour de la signature de l'acte.

Les oppositions devront être adressées au Cabinet DUCOS-ADER/OL-HAGARAY & ASSOCIES, Sociétés d'Avocats, représentée par Maître Clément GERMAIN, Avocat à la Cour, dans les dix jours de la présente insertion et de la publication au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales.

Pour insertion,

Le Gérant

L24EJ00153

  
**FIDUCIAL**  
SOFIRAL  
Rue du Cardinal Richaud  
33000 Bordeaux

Suivant acte sous seing privé en date à SAINT LOUIS DE MONTFERRAND du 21/12/2023, enregistré au Service départemental de l'enregistrement de BORDEAUX le 21/12/2023, Dossier 2023 00045147, référence 3304P61 2023 A 10979 **Monsieur Michaël BARRIOS**, né le 03 août 1975 à BORDEAUX (33), de nationalité française, demeurant 170 Avenue de la Garonne, 33440 SAINT LOUIS DE MONTFERRAND, lié avec Madame Delphine SICET, née le 30 mars 1976 à BORDEAUX (33), de nationalité française, par un pacte civil de solidarité, sous le régime de la séparation de biens, déclaré conjointement en date du 18 octobre 2005 au greffe du tribunal d'instance de BORDEAUX (33), A CEDE A La société **LABEMAIL**, société par actions simplifiée au capital social de 500 euros, dont le siège est situé 170 Avenue de la Garonne, 33440 SAINT LOUIS DE MONTFERRAND, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 981 984 719 RCS BORDEAUX, représentée par Madame Delphine SICET, agissant en qualité Président, Un fonds artisanal de prothésiste dentaire sis 170 Avenue de la Garonne, 33440 SAINT LOUIS DE MONTFERRAND ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant, Moyennant le prix de 384 268 €. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 01/01/2024. Les oppositions, effectuées par acte extra-judiciaire ou lettre recommandée, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au 170 Avenue de la Garonne, 33440 SAINT LOUIS DE MONTFERRAND, où domicile est élu à cet effet. Pour avis

L24EJ00234

ABONNEZ VOUS



SELARL LNCA

Me Pierre-Jean LARBODIE,  
1, Rue du Stade  
33350 PUJOLS

Suivant acte reçu par Maître Pierre-Jean LARBODIE, notaire à PUJOLS (Gironde), le 29 décembre 2023, en cours d'enregistrement,

Madame Monique Liliane **POYEN**, commerçante, demeurant à SAINT BRIEUC (22000), 16 rue Lafayette, née à GUERVILLE (76340), le 25 juillet 1956, célibataire, a cédé à Monsieur Cédric Roger Alexandre **CHEVALIER**, demeurant à CAMBRAI (59400), 187 rue du pont au moulins,

Le fonds de commerce de débit de boissons, exploité à CASTILLON LA BATAILLE (33350), 24 rue Victor Hugo, connu sous le nom de «LE CALYPSO».

Moyennant le prix de 55.000,00 €, s'appliquant, savoir :

- aux éléments incorporels : à concurrence de QUARANTE CINQ MILLE EUROS (45.000,00 €) ;

- au matériel et mobilier : à concurrence de DIX MILLE EUROS (10.000,00 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître Pierre-Jean LARBODIE, notaire à PUJOLS, où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion - Me Pierre-Jean LARBODIE

L24EJ00242

## REGIMES MATRIMONIAUX

## AVIS D'AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Monsieur Yves André **GERARD**, Retraité, et Madame Isabelle Marie **ZAMOLO**, retraitée, demeurant à SAINT-MAIXANT (GIRONDE) 33490 140 Route de Gascogne,

Nés à HENIN-BEAUMONT (62110) savoir le mari le 24 avril 1951, et l'épouse le 8 décembre 1957.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Mariés à la mairie de OIGNIES (62590) le 31 décembre 1999 initialement sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts suivant contrat de mariage préalable à leur union reçu par Maître LEMAIRE, lors notaire à CARVIN, le 23 décembre 1999, mais ayant adopté depuis le régime de la séparation de biens aux termes de l'acte contenant changement de régime matrimonial reçu par Maître LEMAIRE, notaire à CARVIN (62220) le 5 septembre 2008, devenu définitif par suite de non opposition.

Aménagement du régime de la séparation de biens actuel avec modifications de la contribution et surcontribution aux charges du mariage, clause sur les dépenses relatives au financement et à l'amélioration des résidences principales et secondaires, création d'une faculté d'acquisition ou d'attribution en cas de dissolution par décès d'un des époux, et une clause sur les créances entre époux.

Acte contenant le changement de régime matrimonial reçu par Me DARTOIS notaire à CARVIN, le 27 décembre 2023.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Géraldine DARTOIS, notaire à CARVIN.

Pour avis et mention.

Me DARTOIS.

L23EJ60651

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître DESPUJOLS Bruno, notaire à LA BREDE (33650), le 27/12/2023.

M. **FAUQUET** Serge et Mme **LACROIX** Yvonne demeurant ensemble 1 chemin de Glaudiche, 33650 SAINT MEDARD D'EYRANS, mariés le 24/07/1971 sous le ré-

gime de communauté réduite aux acquêts sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître DESPUJOLS Bruno, notaire à LA BREDE (33650) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Pour avis  
Le Notaire.

L23EJ60813

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Sandrine PAGES, Notaire à BORDEAUX (Gironde), 20, rue Ferrère, et à BIARRITZ (Pyrénées-Atlantiques), 85, avenue du Président J.F. Kennedy, CRPCEN 33016, le 28 décembre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté de biens réduite aux acquêts entre :

Monsieur Fouad **BOUATTOURA**, demeurant à ALGER (ALGERIE) 2 Place El Oudis - Hydra, et Madame Meriem **BOUARAB**, demeurant à BORDEAUX (33000) 66 rue Desse.

Monsieur est né à BOLOGHINE (ALGERIE) le 22 mai 1943,

Madame est née à ALGER (ALGERIE) le 22 décembre 1953.

Mariés à SIDI M'HAMED (ALGERIE) le 10 août 1974 sous le régime de la séparation de biens.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité algérienne.

Madame est de nationalité française.

Monsieur non résident au sens de la réglementation fiscale.

Madame résidente au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ60955



SELAS  
Jean-Charles **BOUZONIE**,  
Nicolas **INGUERE**  
et Nathalie **FESTAL**  
Notaires Associés  
1 rue Franklin  
33000 BORDEAUX

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-Charles BOUZONIE, notaire à BORDEAUX (33000), 1 rue Franklin, le 28 décembre 2023, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la communauté universelle de biens présents et à venir par

Monsieur **STUT** Michel Simon, né à TALENCE (33400) le 18/01/1949 et Madame **COUDERT** Nathalie, née à CADILLAC (33410) le 14/11/1951, son épouse, demeurant ensemble à BORDEAUX (33000), 60 rue Thérésia Cabarrus, initialement mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial, par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le Juge aux Affaires Familiales du Tribunal Judiciaire compétent

Pour avis et mention, Me J-Ch. BOUZONIE, notaire.

L23EJ60959

Monsieur Jacques Jean Jules **BORIES**, retraité, né à TOULOUSE (31000), le 06 mai 1948 et Madame Monique Annie **LIÈRES**, retraitée, née à SOUILLAC (46200), le 08 juillet 1949, demeurant ensemble à CESTAS (33610), 25 avenue de la Chênaie, mariés à la Mairie de TOULOUSE (31000), le 05 juillet 1973, initiale-

ment sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle de biens présents et à venir avec attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant et sans faculté par les héritiers de l'époux prédécédé de reprise des apports et capitaux tombés dans la communauté du chef de leur auteur. L'acte a été reçu par Me Daniel CHAMBARIERE, notaire à BORDEAUX, le 27 décembre 2023.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Daniel CHAMBARIERE, notaire à BORDEAUX, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Daniel CHAMBARIERE

L23EJ61003



OFFICE NOTARIAL SAINT-GENÈS  
Notaires associés  
à BORDEAUX (Gironde)  
14, rue de Lamoignon

Suivant acte reçu par Maître Julia MARTINS, notaire associé de l'office notarial Saint Genès, le 21 décembre 2023.

Monsieur Didier André Jean-Marie **JANY**, retraité, et Madame Evelyne Henriette **CASTEX**, retraitée, demeurant ensemble à PELLEPORT (31480) 5 route de Galembrun.

Mariés à la mairie de PELLEPORT (31480) le 15 juin 2002 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ont aménagé leur régime matrimonial par un apport d'un bien propre à la communauté.

Les oppositions de leurs créanciers doivent être faites auprès du notaire sus-nommé dans les trois mois de la présente insertion.

Pour avis

Me Julia MARTINS, Notaire

L23EJ61024

## AMÉNAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Tiphaine BISSARRETTE, Notaire au sein de la société d'exercice libéral par actions simplifiée à associé unique dénommée «OFFICE NOTARIAL MIOS», titulaire de l'Office Notarial à MIOS, 23B Avenue de la République, CRPCEN 33183, le 29 décembre 2023, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.

ENTRE :

Monsieur Jacques **COURBIN**, retraité, et Madame Catherine Monique **CAMINS**, retraitée, demeurant ensemble à MIOS (33380) 4 rue Jean Marie.

Monsieur est né à SALLES (33770) le 26 janvier 1935,

Madame est née à MIOS (33380) le 30 juin 1945.

Mariés à la mairie de MIOS (33380) le 11 septembre 1965 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Régime matrimonial avant modification : communauté légale d'acquêts.

Modification du régime matrimonial opérée : apport d'un bien propre sis à MIOS (GIRONDE) 33380, 4 Rue Jean Marie, à la communauté par Madame Catherine Monique CAMINS.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L24EJ00063

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Guillaume MOGA, Notaire membre de la Société à Responsabilité Limitée «Office Notarial B'A» à la résidence d'ARCACHON (Gironde), 14, Boulevard Général Leclerc, CRPCEN 33059, le 28 décembre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE entre :

Monsieur Bernard Jean Jacques CHAURIAL, et Madame Marie Marthe Henriette PERIGNAT, demeurant ensemble à ARCACHON (33120) 9 allée Georges Bernanos. Monsieur est né à BILLÈRE (64140) le 25 mai 1953, Madame est née à ARCACHON (33120) le 3 août 1955. Mariés à la mairie de LA TESTE-DE-BUCH (33260) le 18 décembre 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Bien apporté par Mr. sur la commune d'ARCACHON 9 allée Georges Bernanos cadastré AW 23 évalué : 1 140 000,00 euros

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire. a

L24EJ00102



MAITRE Emmanuel PRAX,  
NOTAIRE - ETUDE S.C.P  
Céline CAMPAGNE-IBARCQ,  
Fabrice VEYSSIERES, Thomas  
BUGEAUD, Emmanuel PRAX,  
Guillaume CORTI

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Monsieur Franco Emilio BARBUI, retraité, né à BORDEAUX (33000), le 04 mars 1955 et Madame Pascale Marie-Christine LELEUX, retraitée, née à DIJON (21000), le 28 mai 1954, demeurant ensemble à LE PIAN MEDOC (33290), 1134 allée Grammont, mariés à la Mairie de MARGAUX CANTENAC (33460), le 05 juin 1982, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

L'acte a été reçu par Me Emmanuel PRAX, notaire à BLANQUEFORT, le 20 décembre 2023.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Emmanuel PRAX, notaire à BLANQUEFORT, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me PRAX

L24EJ00275

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Grégoire DELHOMME, Notaire à BORDEAUX, le 29 décembre 2023, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle contenant attribution de la communauté pour moitié en pleine propriété et moitié en usufruit au survivant des époux,

ENTRE :

Monsieur Bertrand BRUNIQUEL, retraité, et Madame Anne-Charlotte Madeleine BOISARD, retraitée, demeurant ensemble à Résidence Riad Al Andalouss, Alhambra 1, Immeuble 2, appt 4, Hay Riad, 10112 RABAT (Maroc),

Monsieur est né à MARRAKECH (MARROC) le 14 mai 1953

Madame est née à TIZNIT (MAROC) le 26 juin 1957

Mariés au Consulat Général de France à CASABLANCA (MAROC) le 26 mars 1982 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Monsieur Yves LALOE, consul adjoint chargé des attributions notariales au Consulat Général de France à CASABLANCA, le 25 mars 1982.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion - Me Grégoire DELHOMME

L24EJ00278

## AUTRES ANNONCES

### AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 16 juin 2023, Madame Marie Marguerite PIC, en son vivant retraitée, demeurant à BORDEAUX (33200)RPA Armand Faulat 80 rue Charles Chaumet, née à MOULIS-EN-MEDOC (33480), le 16 mars 1934, célibataire non liée par un pacte civil de solidarité, décédée à BORDEAUX (33000) (FRANCE), le 15 août 2023, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Louis GIRARDOT, Notaire Associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «SELARL Mathieu VERGEZ-PASCAL et Louis GIRARDOT notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX (Gironde), 30, Cours de l'Intendance, le 28 décembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Louis GIRARDOT, notaire à BORDEAUX (33000) 30 Cours de l'Intendance, référence CRPCEN : 33022, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion

Maître Louis GIRARDOT.

L23EJ60983

## RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce L23EJ30743 du 7 Juillet 2023, concernant la SCI 2 LA COTE D'ARGENT, il fallait lire : Il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 4 juillet 2023.

L23EJ60675

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

### OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 22 novembre 2023)

SAS MG AMENAGEMENT (MGA), Lieu-Dit Bertin, 33750 Beychac-Et-Cail-lau, RCS BORDEAUX 502 838 956. Tous travaux d'aménagement général d'intérieur et plus généralement tous travaux d'isolation et de plâtrerie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 10 octobre 2023 désignant administrateur Selarl FHB 76 crs Georges Clémenceau 33000 BORDEAUX avec les pouvoirs : assistance ; mandataire judiciaire SELARL Ekip 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créanciers sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554601628

SAS BATI SAINT MARTIN, 22 Avenue Lafontaine, 33560 Carbon-Blanc, RCS BORDEAUX 532 135 183. Plomberie, chauffage, sanitaire, électricité, plâtrerie, peinture, carrelage, maçonnerie, menuiserie bois, structure bois, ossature bois, vente de matériaux de construction, maître d'ouvrage délégué, formation de personnel des sociétés de construction, tous travaux du bâtiment intérieur et extérieur. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créanciers sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302554601631

### JUGEMENT ARRÊTANT LE PLAN DE SAUVEGARDE

(Jugement du 27 décembre 2023)

SAS GENIUS OBJECTS, 20 Place Saint-Martial, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 819 290 107. Conception, développement, commercialisation et distribution d'objets connectés ainsi que les services réseaux y Afférant, conception, développement et commercialisation de capteurs et systèmes de communication associés pour toutes applications à usage professionnel ou non, la collecte, le traitement et l'analyse, le suivi, la restitution, l'hébergement et l'exploitation de données individuelles ou collectives tirées des capteurs et systèmes de communication associés, le conseil, l'étude, la conception, le développement, la maintenance, l'infogérance, l'hébergement et la commercialisation de solutions Applicatives et Logicielles sous toutes ses formes, la participation directe ou indirecte de la société dans toutes les opérations pouvant se rattacher à l'objet social ou tout objet similaire ou connexe y compris l'exploitation, l'achat, la prise en location, la cession de tous brevets d'invention et certificats d'addition ou d'utilité, de toutes marques de fabrique ou de commerce, licences, procédés, dessins, modèles et tous autres droits de propriété industrielle. Jugement arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 120 mois normant Commissaire à l'exécution du plan SELARL Ekip 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302557119214

## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Par jugement en date du 28 Décembre 2023 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

Monsieur Bruno LEROY entrepreneur individuel VIGNE EXPERT MEDOC 37 allée du Comte 33460 ARSAC Profession : prestations de services viticoles RCS : 403 879 935 BORDEAUX SIRET : 403 879 935 00035

Fixe provisoirement au 18 avril 2023 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL FIRMA, 54 Cours Georges Clémenceau, 33000 BORDEAUX en qualité de liquidateur et désigne Me MAYON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié

Fixe à douze mois le délai dans lequel Me MAYON devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me MAYON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>

L23EJ60749

Par jugement en date du 28 Décembre 2023 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

S.C.E.A. BIOMAJOLAN Activité : culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules 7 rue de la Fontaine 33290 PAREMPUYRE RCS de BORDEAUX : 840 405 245. SIRET : 840 405 245 00019

Fixe provisoirement au 30 novembre 2023 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers - 33100 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me LUCAS-DABADIE pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à six mois le délai dans lequel Me LUCAS-DABADIE devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me LUCAS-DABADIE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>

L23EJ60750

Par jugement en date du 28 Décembre 2023 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

S.C.E.A. MAYE ROCH ET SANDRA Activité : Culture de la vigne Le Bourg 33540 SAINT FELIX DE FONCAUDE RCS de BORDEAUX : 429 052 558 SIRET : 429 052 558 00013

Fixe provisoirement au 30 septembre 2023 la date de cessation de paiements.

Nomme la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines - 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me BAUJET pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me BAUJET devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me BAUJET dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>

L23EJ60753

Par jugement en date du 28 Décembre 2023 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de sauvegarde à l'égard de :

S.C.I. TOMA Activité : Location de terrains et d'autres biens immobiliers 32 Allée de la Promenade 33950 LE GE CAP-FERRET RCS de BORDEAUX : 447 730 375 SIRET : 447 730 375 00030

Nomme Maître Jacques DE LATUDE, 14 rue Boudet - 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me Jacques DE LATUDE devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me Jacques DE LATUDE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>

L23EJ60755





**REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS**



**SCP SILVESTRI-BAUJET – MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
23 RUE DU CHAI DES FARINES  
33000 BORDEAUX




**À VENDRE FONDS DE COMMERCE D'ÉPICERIE**  
situé 24 Cours Portal  
33000 BORDEAUX

Dossier n°13965 sur demande à la **SCP SILVESTRI-BAUJET**,  
Mandataires Judiciaires 23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux  
Courriel : [fxbuteux@mjsb.fr](mailto:fxbuteux@mjsb.fr)

DESCRIPTIF SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)



**REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS**



**SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES**  
6-7 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND  
33500 LIBOURNE



**À VENDRE  
FONDS DE COMMERCE DE  
BOULANGERIE PATISSERIE  
A LIBOURNE (33500)**

Les offres devront impérativement être adressées auprès de  
la SELARL EKIP', prise en la personne de Me Romain RABUSSEAU, 6 et 7  
Boulevard A Briand 33506 LIBOURNE **avant le 02/02/2024 à 12h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication  
par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement  
téléchargeable sur le site : [www.ekip.eu](http://www.ekip.eu) Onglet : «cession d'actif»

**Référence : 44463**  
Coordonnées de la personne en charge du dossier : [amandine.elizondo@ekip.eu](mailto:amandine.elizondo@ekip.eu)

DESCRIPTIF SUR LE SITE [WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)



**ABONNEMENT**

**PAPIER + WEB**

6 MOIS = 48 € TTC

1 AN = 79 € TTC

2 ANS = 119 € TTC

**WEB**

6 MOIS = 24 € TTC  
SOIT 26 NUMÉROS

1 AN = 39 € TTC  
SOIT 52 NUMÉROS

2 ANS = 59 € TTC  
SOIT 104 NUMÉROS

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ENTREPRISE \_\_\_\_\_

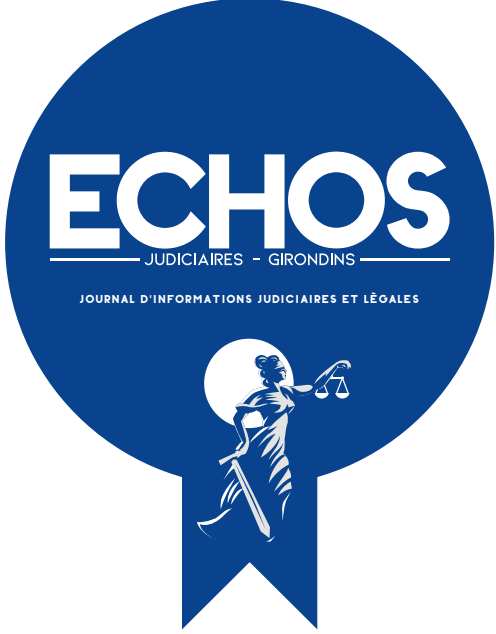
ADRESSE \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner,  
accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 108 rue Fondaudège  
CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : **CATHERINE DEPETRIS**  
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55



**SE CHARGENT DE VOS  
APPELS D'OFFRES  
& AVIS D'ENQUÊTE**

[WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM](http://WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM)

# Fraude sociale Lutte renforcée

Les dispositions pénales réprimant la fraude sociale sont renforcées à compter de janvier 2024.

**L**a loi de financement de la sécurité sociale pour 2024 renforce les dispositions pénales visant à réprimer la fraude sociale. L'ensemble de ces dispositions s'appliquent à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 (faits commis à compter de cette date). La loi institue un nouveau délit de facilitation de la fraude sociale et renforce les peines encourues pour le délit d'organisation de la fraude sociale. Le nouveau délit de facilitation de la fraude sociale consiste à mettre à disposition des moyens, services, actes juridiques, comptables, financiers, informatiques, pour permettre de se soustraire frauduleusement à la déclaration et au paiement des cotisations. Le délit vise aussi l'obtention d'une allocation, prestation, paiement ou avantage indus d'un organisme de protection sociale (Code de la sécurité sociale, article L 114-13).

## DÉLIT SANCTIONNÉ

Le délit est sanctionné par d'une peine maximale de trois ans d'emprisonnement et de 250 000 euros

d'amende. En cas d'utilisation d'un service en ligne ou de commission en bande organisée, la peine est portée à cinq ans d'emprisonnement et 500 000 euros. Pour les personnes morales, le montant maximal de l'amende est multiplié par cinq, outre les peines complémentaires (dissolution, interdiction d'exercer, diffusion du jugement, interdiction de percevoir toute aide publique...). Le délit d'organisation de la fraude sociale réprime le fait d'organiser par voies de fait, menaces ou manœuvres concertées, le refus de se conformer aux obligations en matière de cotisations sociales (CSS, article L 114-18). Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et 250 000 euros d'amende (contre deux ans d'emprisonnement et 30 000 euros actuellement).

## DÉLIT D'INCITATION À LA FRAUDE SOCIALE REDÉFINI

Le délit d'incitation à la fraude sociale est redéfini. Il se caractérise par le fait d'inciter autrui à se soustraire à l'obligation de s'affilier à un organisme de sécurité sociale, à la déclaration et au paiement des cotisations, de refuser de respecter la législation en matière de sécurité sociale, ou encore d'obtenir frauduleusement des prestations sociales, allocations ou avantages (Code de la sécurité sociale, article L 114-18, II). Ce délit est puni d'un emprisonnement de deux ans et/ou d'une amende de 30 000 euros. ■

Référence

Loi de financement de la sécurité sociale pour 2024

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %
2023 T2	131,81	+ 6,60 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :  
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;  
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
<b>2024 : 3 864 €</b>	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (46 368 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
VOITURES PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
VÉLO-MOTEUR CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm <sup>3</sup>	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
MOTOS PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	NOVEMBRE 2022	NOVEMBRE 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	114,26	118,23	+ 3,5 %
INDICE HORS TABAC	113,53	117,33	+ 3,4 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %	
2 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	140,59	+ 3,5 %	
3 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2023	141,3	+ 3,69 %	
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,65 €		1 766,96 €	

# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN HÉNIN**  
 Directeur de  
 la Gestion Privée  
 Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 530,86	2,5%	16,3%	13,5%	7 596,91	6 594,57	France
SBF 120	5 724,05	2,6%	15,1%	12,5%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 512,81	2,1%	19,0%	15,4%	4 549,44	3 856,09	Europe
S&P 500	4 750,15	3,4%	23,7%	20,3%	4 783,35	3 808,10	USA
NASDAQ 100	16 588,13	3,7%	51,6%	43,6%	16 906,80	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 721,52	2,6%	3,6%	4,7%	8 014,31	7 256,94	Royaume-Uni
DAX 30	16 769,36	2,3%	20,4%	16,6%	16 794,43	14 069,26	Allemagne
SMI	11 137,79	2,3%	3,8%	0,5%	11 595,25	10 323,71	Suisse
NIKKEI	33 464,17	0,1%	28,2%	19,8%	33 753,33	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	2 962,28	-2,3%	-4,1%	-4,0%	3 395,00	2 898,88	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AEIS FARMA	13,05	-2,6%	-3,6%	45,0%	14,28	13,05	-
ARVERNE GROUP SA	9,54	3,8%	-3,1%	-4,6%	11,50	8,80	-
ASHLER ET MANSON	3,20	0,0%	-29,5%	-2,4%	4,58	3,20	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	5,90	3,68	-
CERINNOV GROUP	2,74	1,5%	140,8%	165,0%	4,20	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	64,50	-2,3%	10,3%	1,6%	67,50	54,00	2,4%
DOCK.PETR.AMBES AM	470,00	-0,8%	-0,8%	4,0%	530,00	450,00	8,1%
EAUX DE ROYAN	90,00	7,1%	9,1%	4,7%	94,00	76,50	6,9%
EUROPLASMA	0,01	-55,1%	-99,2%	-99,5%	2,38	0,00	-
FERMENTALG	0,29	17,7%	-80,8%	-81,7%	1,66	0,23	-
GASCOGNE	3,64	1,1%	-18,6%	-7,4%	4,48	3,07	-
GPE BERKEM	3,19	141,7%	-34,0%	-39,7%	7,12	1,18	-
GPE PAROT (AUTO)	8,20	213,0%	283,2%	288,6%	8,35	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	12,52	11,8%	-40,1%	-49,2%	22,70	9,80	-
HUNYVERS	14,00	3,7%	18,1%	19,7%	15,85	11,90	-
I.CERAM	2,92	0,7%	-71,4%	-74,6%	13,95	1,44	-
I2S	5,10	2,0%	-16,4%	-19,0%	6,45	4,84	2,7%
IMMERSION	1,91	-3,0%	-25,4%	-59,7%	4,60	1,80	-
IMPLANET	0,06	48,2%	-62,1%	-61,7%	0,26	0,04	-
KLARSEN DATA	2,82	18,0%	83,1%	45,4%	3,86	1,47	-
LECTRA	31,55	11,1%	-10,4%	-7,3%	40,70	21,90	1,5%
LEGRAND	93,14	4,2%	24,5%	18,1%	96,90	75,22	2,0%
MON COURTIER ENERGIE	8,00	9,7%	-	-	9,69	6,11	-
MULTIMICROCLOUD	0,21	-4,5%	-47,5%	-	0,44	0,08	-
OENEO	12,70	-1,9%	-9,3%	-7,6%	15,50	12,20	2,8%
POUJOLAT	16,35	-17,0%	-41,2%	-27,7%	32,60	16,35	2,0%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	-
UV GERMI	3,45	27,8%	4,5%	-8,7%	6,20	2,70	-
VALBIOTIS	5,06	-2,7%	40,6%	42,5%	6,50	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22  
[www.alienorcapital.com](http://www.alienorcapital.com)

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



# DU MAL À DIGÉRER LES FÊTES ?

RENDEZ-VOUS DANS  
NOS ÉTUDES.

---

Succession, donation, leg, transmission,  
partage. Interrogez les notaires  
girondins dans leurs études.

Plus d'infos sur  
[chambre-gironde.notaires.fr](http://chambre-gironde.notaires.fr)



Chambre des notaires  
de la Gironde